

L'ANP dresse son bilan 2023

PLUS DE 57 TONNES DE KIF TRAITÉ SAISIES

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7781– MERCREDI 3 JANVIER 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Immigration clandestine

24 MAROCAINS ARRÊTÉS

Page 5

SON MANDAT ENTAMÉ AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'ALGÉRIE PORTERA DIGNEMENT LA VOIX DE L'AFRIQUE



L'Algérie qui a entamé son mandat de deux ans en tant que membre non-permanent du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) est déterminée à porter la voix de l'Afrique et à renforcer son influence dans les prises de décisions au sein de cet organe central de l'ONU. Cette détermination affichée, à maintes reprises, par le président de la République témoigne de l'engagement ferme de l'Algérie en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

Page 3

RÉSULTATS SCOLAIRES DU PREMIER TRIMESTRE

Un bilan positif selon Belabed

Page 2

ÉLEVAGE DU TILAPIA

Des incitations dans la loi de finances 2024

Page 4

BLESSURE DE DERNIÈRE MINUTE DE GOUIRI

La polémique enfle

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

SALON DE L'AUTOMOBILE ET DE LA MOTO À ORAN

Intérêt des visiteurs pour les crédits bancaires

LE SALON de l'automobile et de la moto à Oran attire l'attention des visiteurs désireux acquérir des véhicules neufs par facilité, profitant des offres proposées par les banques participant au Salon organisé au niveau du Centre des conventions Mohamed-Benahmed.
A ce propos, la Banque nationale d'Algérie (BNA) suggère deux offres pour financer l'achat de véhicules à travers un prêt classique et un autre entrant dans le cadre de la finance islamique, a déclaré, Noura Kellal, la chargée de clientèle, notant l'engouement des citoyens enregistré au niveau du stand de cette banque pour avoir de plus amples informations sur l'opération.
La même interlocutrice a expliqué que la principale condition pour bénéficier de l'une des deux formules est que le véhicule acheté soit produit localement, «pour encourager et promouvoir la production locale et mettre en application les orientations des pouvoirs publics visant le développement de l'économie nationale», a-t-elle précisé.
Le client souhaitant bénéficier du financement de cette banque, qu'il soit classique ou dans le cadre du financement islamique, doit aussi disposer d'un revenu fixe avec un salaire mensuel estimé à au moins 40 000 dinars.
Pour sa part, la BNA participe à l'acquisition du véhicule à hauteur de 85% au maximum, ajoute le même responsable. Elle a également souligné que le délai fixé au client pour épurer ses dettes envers la banque est estimé à 60 mois, signalant que le taux d'intérêts qui revient à la banque est estimé à 8%, pour la formule classique, alors que la marge de bénéfice de la banque dépasse légèrement ce taux pour le financement islamique.
De son côté, la Banque extérieure d'Algérie (BEA) adopte quasiment les mêmes règles en matière de financement de l'achat de véhicules, comme l'explique Abou-Bakr Essedik Henni, un cadre au sein de cette institution bancaire, soulignant que les opérations de son organisme se limitent, jusqu'à présent, aux véhicules produits par l'entreprise «Fiat», cette dernière étant la seule, pour le moment, à avoir lancé une usine de construction automobile en Algérie au niveau de la zone industrielle de Tafraoui (Oran).
Et d'ajouter: «nous avons l'intention de financer, dans un premier temps, deux types de voitures de la marque Fiat, à savoir la Fiat 500 et la Fiat Doblo. Notre banque est prête à financer les achats de ces voitures à hauteur de 90% de leurs sommes globales».
Il a, en outre, fait remarquer «un fort intérêt» pour la formule bancaire islamique, adoptée aussi par la BEA, en plus du crédit classique, dont le taux d'intérêt est estimé à 7,5%.
Quant à la «Baraka Banque», elle propose à ses clients uniquement un financement islamique, en adoptant le principe de la «Mourabaha», selon lequel l'institution acquiert des véhicules produits localement, puis les revend aux clients avec une certaine marge de bénéfice, comme l'indique la chargée de la clientèle au sein de cet établissement bancaire, Nadia Khalil.
Au passage, elle a affirmé que le financement de la banque «Al Baraka» pour ces opérations atteint jusqu'à 80% de la valeur totale du véhicule, dont la propriété sera transférée au client après avoir payé la totalité du crédit dans un délai maximum de cinq ans.

M. B.

RÉSULTATS SCOLAIRES DU PREMIER TRIMESTRE

Un bilan positif selon Belabed

Les résultats des examens du premier trimestre des trois cycles scolaires ont été meilleurs que les années précédentes. C'est ce qu'a indiqué, hier à Tipasa, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed.

S'exprimant à l'occasion de l'ouverture des travaux de la conférence nationale des directeurs de l'éducation des wilayas, M. Belabed a estimé que « l'amélioration du taux de pourcentage des élèves ayant obtenu leurs moyennes traduit l'impact positif des efforts déployés par son secteur pour une atmosphère plus sereine et stable ».
Le ministre a ainsi souligné que « 93,19 % des élèves du cycle primaire ont obtenu la moyenne », précisant que « le pourcentage le plus élevé a été enregistré en 5e année primaire, avec 96,41 % d'élèves ayant obtenu la moyenne ». « Ce qui est également encourageant, c'est que 95,33 % des élèves de 3e année ont obtenu une moyenne en anglais ». Il a ajouté que 90,20 % des élèves de 4e année ont obtenu la moyenne dans cette matière.
En ce qui concerne l'éducation physique et sportive, dispensée par des enseignants spécialisés depuis le début de cette année, 98,87 % des élèves de l'enseignement primaire ont obtenu la moyenne, a également informé le ministre.
Présentant le bilan du cycle moyen, le premier responsable du secteur a indiqué que 71,95 % des élèves ont obtenu la moyenne durant ce premier trimestre. Il a précisé que le pourcentage le plus élevé des collégiens ayant obtenu la moyenne a été enregistré au niveau des élèves de la 4e année, avec un taux de réussite de 79,65 %.
M. Belabed a exprimé sa satisfaction quant à la nette amélioration des résultats en première année du cycle moyen, avec un taux de réussite de 70,65 %, affirmant à ce sujet que « cela est principalement dû à l'approche pédagogique dont ont bénéficié les élèves ».
Poursuivant la présentation du bilan chiffré des résultats du premier trimestre, le ministre a indiqué qu'en ce qui concerne le cycle secondaire, « environ deux tiers des élèves ont obtenu une moyenne, avec un pourcentage de 64,32 % ». Il a précisé, dans ce sillage, que le pourcentage le plus élevé d'élèves ayant obtenu la moyenne concerne ceux de la troisième année du cycle secondaire, avec un taux de réussite de 76,75 %.Le ministre a également affirmé, lors de son allocution d'ouverture, que le taux de réinsertion des élèves exclus du système éducatif s'élève à 88 %, « et ce malgré certaines surcharges dans certains établissements ».
En outre, M. Belabed a tenu à saluer la réussite de la démarche de son département d'organiser des cours de soutien durant la première semaine des vacances scolaires d'hiver. Il a illustré ses propos en assurant qu'il « y a eu une grande affluence des élèves à ces cours de soutien », ajoutant « en particulier, les candidats au baccalauréat et les élèves du cycle moyen ».
Abordant les efforts déployés pour la numérisation du secteur pour la gestion et le suivi de la mise en œuvre des opérations du programme sectoriel, M. Belabed a souligné la mise en place d'une plate-forme numérique pour le recrutement des enseignants d'anglais et d'éducation physique, ainsi que le recrutement d'enseignants par contrat. De plus, un système de paiement électronique des frais d'inscription aux examens du brevet et du baccalauréat sera incessamment mis en place.
Par ailleurs, le ministre a insisté sur l'accélération de la mise en place d'un système de notification et d'avertissement des parents concernant l'absence de leurs enfants, ainsi que l'envoi de l'emploi du temps hebdomadaire et des résultats trimestriels. Les parents devront être également informés en cas de mauvaise conduite de l'élève.
Il a également annoncé qu'à l'issue des travaux de cette conférence, des recommandations seront émises, avec pour objectif d'améliorer la gestion du reste de l'année scolaire.
Il convient de noter qu'avant l'ouverture de cette conférence nationale des directeurs de l'éducation, M. Belabed a effectué une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tipasa, où il a inauguré des établissements scolaires.
Le ministre a déclaré à cette occasion que « la wilaya de Tipasa bénéficie d'un programme spécial de prise en charge où toutes les installations de base et les équipements ont été assurés ».
M. Belabed a ajouté que « le chauffage est assuré dans tous les établissements scolaires de Tipasa, le transport scolaire est également largement disponible, ainsi que les cantines proposant des repas chauds ».



Le ministre de l'Education, Abdelhakim Belabed.

Sihem Bounabi

ASSURANCE AUTOMOBILE

Plus de 634 000 réclamations traitées via la plateforme e-recours

GARANTISSANT LA transparence, la rapidité et une meilleure qualité de service, la plateforme numérique inter-compagnies d'assurances dédiée au secteur de l'automobile est très sollicitée. Mise en place en 2022, elle a permis le traitement de plus de 634 000 réclamations, pour un montant de 35,82 milliards de dinars, a indiqué le président de l'Union algérienne des sociétés d'assurances et de réassurances (UAR), Youcef Benmicia.
« Depuis le lancement de la plateforme e-recours, 634 731 réclamations inter-compagnies ont été traitées pour un montant de 35,82 milliards de dinars, soit une moyenne de 2 027 réclamations par jour », a-t-il précisé. Concernant les sinistres survenus en 2023, Benmicia a révélé que 116 394 réclamations pour un montant de 6,38 milliards de dinars ont été enregistrées. Ajoutant que le taux de traitement des réclamations échangées, à fin septembre 2023, a atteint déjà 83% du total enregistré, d'après les chiffres qu'il a présenté.
Mise en place en octobre 2022 sous la supervision de l'UAR, la plateforme digitale e-recours est une initiative qui s'inscrit dans la stratégie de transformation numérique du secteur des assurances, visant à améliorer la qualité des services offerts aux citoyens, selon le responsable de l'UAR.
Benmicia a souligné dans ce contexte que cet outil numérique joue actuellement un « rôle-clé » dans le traitement des réclamations inter-compagnies pour les sinistres automobiles matériels, entraînant « une réduction notable des délais, une amélioration de la qualité des services et une transparence renforcée ».
Selon lui, la plateforme e-recours offre des avantages en termes de gouvernance, tels que la centralisation des données, faciliter le suivi et le contrôle, l'amélioration de la gestion des risques, favoriser la collaboration et la coordination, ainsi que fournir des rapports et des analyses pertinentes.
Quant au nombre de transactions effectuées par voie électronique dans le secteur des assurances, Benmicia a fait savoir « qu'il ne fait qu'augmenter », passant de 8 372 transactions en 2021 à 23 571 transactions en 2022, soit un bond de plus de 181%.
Pour l'année 2023, « nous étions déjà au-delà du niveau de l'année 2022 au mois d'août, avec 24 236 transactions, et nous nous attendons à enregistrer plus de 35 000 transactions pour le bilan définitif de toute l'année, soit une progression de 48% par rapport à 2022 », a-t-il détaillé, estimant que la tendance de croissance est « forte et très encourageante ».

Rim Boukhari

ELLE A DÉBUTÉ SON MANDAT AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie portera dignement la voix de l'Afrique

L'Algérie qui a entamé son mandat de deux ans en tant que membre non-permanent du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) est déterminée à porter la voix de l'Afrique et à renforcer son influence dans les prises de décisions au sein de cet organe central de l'ONU. Cette détermination affichée, à maintes reprises, par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, témoigne de l'engagement ferme de l'Algérie en faveur de la paix et de la sécurité internationales. C'est ce qu'a indiqué au Jeune Indépendant, l'analyste politique et professeur en relations internationales, Zoheir Bouamama.

Le 6 juin dernier, lors de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, 184 pays sur les 193 votants (95% des voix) se sont prononcés en faveur de l'Algérie pour qu'elle jouisse de la qualité de membre non-permanent au sein du Conseil de sécurité pour la période 2024-2025. C'est la quatrième fois de son histoire que l'Algérie occupe un siège non-permanent au Conseil de sécurité, après les mandats de 1968-1969, 1988-1989 et 2004-2005.

M. Bouamama a souligné que parmi les priorités de l'Algérie au sein du Conseil de sécurité, figurent le renforcement des règlements pacifiques, la consolidation des partenariats, le soutien au rôle des organisations régionales, la promotion de la place des femmes et des jeunes dans les processus de paix, ainsi que le renforcement de la lutte internationale contre le terrorisme. Il a ajouté que l'Algérie s'engage également à plaider en faveur de l'augmentation du nombre de sièges non-permanents des pays africains au sein du Conseil de sécurité, et à unifier la voix de l'Afrique pour mieux défendre les questions prioritaires du continent et ses aspirations légitimes.

«L'Algérie va peser de son poids diplomatique, avec ses partenaires, pour réparer les injustices historiques subies par le continent africain et veillera à représenter au mieux l'Afrique dans cet organe central des Nations Unies », a déclaré l'analyste politique, signalant qu'il est crucial que l'ONU entende la voix africaine, empreinte de sagesse, d'engagement et de responsabilité, face aux défis actuels.

L'Algérie a mis en exergue, lors de la tenue de la dixième édition du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, l'importance des principes et valeurs de la charte constitutive de l'Union africaine, et surtout la nécessité de coordonner les efforts des A3 (pays africains au sein du CSNU) pour un meilleur plaidoyer en faveur des questions prioritaires et des intérêts du continent, a-t-il expliqué.



L'Algérie va peser de son poids diplomatique.

LA RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ, UN PROCESSUS FONDAMENTAL

Pour l'expert, l'Algérie plaidera notamment en faveur de la réforme du Conseil de sécurité, un processus indispensable pour établir un système international plus représentatif, juste et équilibré, afin de répondre aux multiples crises et changements géopolitiques qui caractérisent le contexte international actuel. La situation actuelle est marquée par des menaces multidimensionnelles et multiformes, notamment le terrorisme, les guerres, les changements climatiques, les crises sanitaires, énergétiques et alimentaires. Ces défis soulignent l'urgence de réformer le Conseil de sécurité pour qu'il puisse mieux répondre aux besoins des peuples du monde entier, en particulier ceux du continent africain, a-t-il précisé. Selon M. Bouamama, l'Algérie réaffirmera à New York son engagement en faveur de la paix, en mettant en avant le dialogue, le règlement pacifique des crises et le principe de non-ingérence dans les affaires internes des pays. L'objectif est de préserver la paix et la sécurité internationales, de soutenir la coopération internationale et de renforcer le rôle de l'ONU pour qu'elle puisse assumer ses responsabilités envers les peuples palestinien et sahraoui.

En tant que membre non-permanent au Conseil de sécurité, l'Algérie voit cette opportunité comme un moyen de permettre à la Ligue arabe de retrouver sa place sur la scène internationale et de jouer un rôle fort et influent, « en dépit des différends caractérisant les relations entre certains pays arabes ces derniers temps », a-t-il estimé.

L'analyste politique a mis en avant que l'Algérie joue un rôle important dans la région en tant que médiateur et acteur de la stabilité, et qu'elle continuera à travailler en faveur des intérêts des peuples arabes. Il a également souligné l'engagement du président Tebboune à promouvoir la coopération et la solidarité entre les pays arabes pour faire face aux défis communs tels que la sécurité, le développement économique et la lutte contre le terrorisme.

L'expert a également évoqué que l'Algérie est un acteur clé dans la résolution des conflits régionaux, notamment en Libye et au Sahel, et qu'elle continuera à jouer un rôle de médiateur et de facilitateur pour parvenir à des solutions pacifiques et durables.

Portant les espoirs des peuples africains et arabes, l'Algérie assumera ses responsabilités en tant que partenaire fiable, en proposant des idées et des initiatives visant à renforcer le rôle de l'action multilatérale dans la préservation de la paix et de la sécurité internationales, a assuré l'expert.

Il est à rappeler que l'Algérie a entamé son mandat le 1er janvier 2024 aux côtés de la Sierra Leone, de la Corée du Sud, du Guyana et de la Slovénie, et exercera ses fonctions jusqu'au 31 décembre 2025.

Mohamed Mecelti

L'ANP DRESSE SON BILAN 2023

Plus de 57 tonnes de kif traité saisies

L'ARMÉE nationale populaire (ANP) a enregistré des résultats significatifs en matière de lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue et l'immigration clandestine au cours de l'année 2023, selon un bilan publié par le ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, les Forces armées ont procédé à la neutralisation de 16 terroristes, 417 éléments de soutien aux groupes terroristes, la découverte et la destruction de 37 casemates et abris servant de refuges aux terroristes, a précisé le même communiqué.

Ces opérations ont permis la récupération de 136 armes à feu, 169 obus, 95 bombes de différentes types et de grandes quantités de munitions, a-t-on ajouté.

En matière de lutte contre la criminalité organisée, les différentes unités de l'ANP ont multiplié leurs efforts, explique la même source, afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans le pays. Cela a permis l'arrestation de 2 723 narcotrafiquants et la mise en échec de l'introduction de 573 quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 86,345 kilogrammes de cocaïne et 11 625 283 comprimés psychotropes ont été saisis.

De même, « ces opérations qualitatives ont permis l'arrestation de 15 150 individus et la saisie de 4 433 marteaux piqueurs, 8 030 groupes électrogènes, 209 détecteurs de métaux, 1 353 véhicules, 585,6 tonnes de mélange de pierre et d'or brut, 612 fusils de chasse, 2 219 518 litres de carburant, 262,2 tonnes de tabacs et 4 445 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national ».

Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP « ont appréhendé 14 814 immigrants clandestins de différentes nationalités à travers le territoire national », a souligné le même bilan. « Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant l'année 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats qualitatifs », estime le MDN. Ces résultats reflètent « le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national, et ce, pour contrecarrer toutes les tentatives visant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de notre pays ainsi qu'à sa souveraineté », a conclu le MDN.

M. D.

TIRÉ PAR LE RISQUE GÉOPOLITIQUE EN MER ROUGE

Le pétrole entame l'année en légère hausse

LES RISQUES de rupture et des problèmes d'approvisionnement en pétrole que peuvent engendrer les attaques en mer Rouge sont redoutés par les investisseurs. Ces éléments qui se greffent à l'entrée en vigueur des coupes volontaires de production de certains membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (OPEP+) font grimper les prix du pétrole.

Les prix du pétrole ont grimpé, hier, poussés par l'augmentation du risque géopolitique et les craintes de potentiels problèmes d'approvisionnement après qu'un navire iranien est entré en mer Rouge.

Le prix du baril de la mer du Nord, pour livraison en mars, prenait 2,15%, à 78,70 dollars, un peu plus lors du dernier jour de cotation de l'année 2023, où il était à 78,39 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en février, gagnait 2,18%, à 73,21 dollars, alors qu'il était à 71,77 dollars.

Le prix du pétrole grimpe «en raison de la perspective d'une escalade des tensions géopolitiques après qu'un navire de guerre Iranien a été repéré entrant dans la mer Rouge», selon Pierre Veyret, analyste chez ActivTrades.

Le navire de guerre Iranien Alborz est entré en mer Rouge par le détroit de Bab el-Mandeb, a rapporté lundi un média local, dans un contexte de tensions sur cette voie stratégique, théâtre d'attaques répétées des Houthis du Yémen contre des navires marchands qu'ils estiment liés à Israël.

«Cette décision risque d'attiser les tensions et de compliquer l'objectif des États-Unis de sécuriser la voie navigable», selon les analystes de DNB.

Alliés d'Israël, les États-Unis patrouillent en effet la zone avec d'autres pays au sein d'une coalition internationale pour protéger le trafic maritime des attaques des Houthis.

«Les attaques de la mer Rouge et l'augmentation du risque géopolitique poussent ainsi les deux références du pétrole, les investisseurs redoutant des ruptures ou des problèmes d'approvisionnement», expliquent les analystes de DNB.

Les coupes volontaires de production de certains membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (OPEP+), décidées fin novembre, sont entrées en vigueur en janvier, apportant également un soutien aux prix.

Le pétrole n'a pas enregistré de rebond et les prix n'ont pas «profité» des tensions en mer Rouge. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord est ainsi terminé l'année sous le seuil des 80 dollars, alors que la moyenne du quatrième trimestre était d'environ 83,30 dollars le baril.

L'ampleur de l'impact des attaques en mer Rouge sur le marché pétrolier sera déterminée par la durée des perturbations du transport maritime, selon les acteurs du marché du brut et des produits pétroliers.

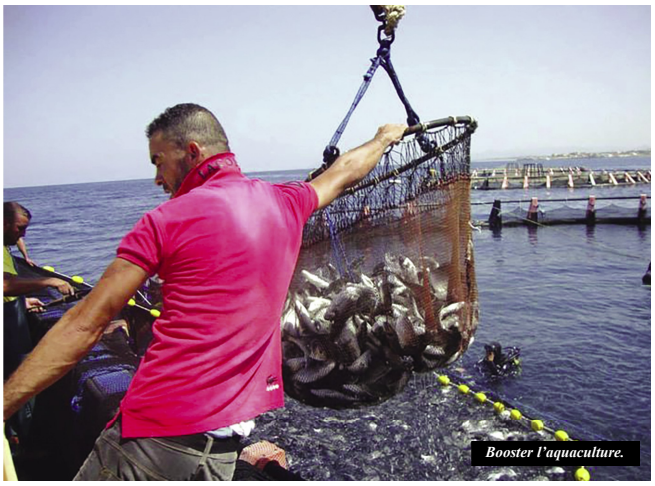
Pour l'année 2024, les prix du pétrole se négocieront dans une fourchette comprise entre 80 et 90 dollars pendant la majeure partie de l'année, selon les prévisions des experts, en tenant compte du contexte géopolitique, de la demande et aussi de la politique de l'offre restrictive de l'OPEP.

L. A. A.

ÉLEVAGE DU TILAPIA

Des incitations dans la loi de finances 2024

L'augmentation de la production halieutique constitue l'un des objectifs du secteur de la pêche et de l'aquaculture pour l'année 2024, en misant notamment sur l'aquaculture. Des incitations relatives à l'élevage du tilapia sont ainsi accordées dans le cadre de la loi de finances 2024, l'objectif étant de soutenir les producteurs de ce poisson et, par ricochet, dynamiser l'élevage du tilapia en Algérie.



Booster l'aquaculture.

Un soutien financier direct est ainsi accordé aux producteurs dans le cadre de la loi de finances 2024. Dans son article 116, la loi prévoit une prime incitative de 50 DA par kilogramme de tilapia, alors que l'article 117 impose un droit de 30 DA par kilogramme sur les produits importés, et ce afin de favoriser le produit local.

Dans l'objectif d'alléger la charge financière sur les transactions nationales, la loi prévoit l'exemption de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les opérations de vente de ce poisson produit localement.

L'activité de transformation est également concernée par ces mesures incitatives. L'article 35 établit un taux réduit de 9 % pour la TVA sur les opérations de vente impliquant la transformation du tilapia. Cette mesure encourage la valeur ajoutée locale et renforce aussi la compétitivité des produits dérivés de l'élevage sur le marché.

Ces mesures sont à même de dynamiser l'élevage du tilapia en Algérie, sachant que c'est un poisson d'élevage par excellence et le plus consommé au monde.

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture accorde un intérêt particulier à l'aquaculture, qui est appelée à augmenter la production halieutique durant l'année 2024, et ce après avoir enregistré une bonne production en 2023, estimée à plus de 112 000 tonnes, enregistrant ainsi une augmentation de 2 %.

Le secteur envisage d'augmenter cette quantité l'année prochaine. Et c'est sur l'aquaculture que l'on mise pour tirer la production vers le haut. C'est d'ailleurs ce qu'avait affirmé le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, lors d'une réunion d'évaluation du bilan des activités du secteur pour l'année 2023. Le ministre avait indiqué que cette production, recensée à la fin du mois de novembre dernier, englobait la richesse halieutique, l'aquaculture et la pêche au thon rouge. Le secteur de la pêche envisage donc d'augmenter la production l'année prochaine en se basant sur l'aquaculture pour réaliser un équilibre, selon le ministre, qui avait signalé la baisse de la richesse halieutique en Méditerranée, arguant que son secteur aspirait à atteindre 15 000 tonnes de poissons produits en aquaculture et 120 000 tonnes de la pêche.

Lilia Aït Akli

BADRI BEN ALI, DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS ET DE LA COOPÉRATION AU MINISTÈRE DE LA PÊCHE :

«L'objectif est de produire 3 000 tonnes de tilapia en 2024»

Le Jeune Indépendant : Un soutien financier direct est accordé pour les producteurs de tilapia dans le cadre de la loi de finance 2024. Selon vous, cette mesure va-t-elle encourager les producteurs actuels et va-t-elle inciter d'autres pour produire ce poisson très consommé dans le monde ?

Badri Ben Ali : Effectivement, dans la loi de finances pour l'année 2024, publiée récemment au Journal officiel, une nouvelle mesure de soutien au producteur de tilapia à hauteur de 50 DA au kilogramme produit a été introduite. Elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie arrêtée par le secteur pour inciter à l'augmentation de la production de cette espèce consommée mondialement et qui va, sans nul doute, connaitre un essor dans le marché nationale les prochaines années.

Cette mesure fait partie d'un ensemble de mesures pour promouvoir et motiver les producteurs actuels et d'autres surement à investir dans ce segment à forte valeur ajoutée.

On citera parmi cette batterie de mesures l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée pour toute production de tilapia et la



réduction de cette taxe de 19 % à un taux de 9 % pour les transformateurs.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la politique des pouvoirs publics qui œuvrent à garantir la sécurité alimentaire pour nos concitoyens et permettre aux Algériens de consommer du poisson riche en protéines et en oméga 3 à un prix raisonnable.

Pourquoi spécialement le tilapia ?

En effet, le choix de cette espèce n'est pas fortuit. Non seulement le processus de production est maitrisé à cent pour cent par des compétences nationales, de la production des alvins en passant par la fabrication de l'aliment à la méthode de grossissement, mais aussi parce que c'est une espèce qui a fait ces preuves à travers le monde aussi bien pour sa facilité d'élevage que pour la qualité et la richesse de sa chair.

Quels sont les objectifs fixés en termes de production, du moins pour l'année 2024 ?

Les études menées par notre département ministériel, et l'introduction de ces mesures comme facteur multiplicateur de production, tablent sur des objectifs pour l'année 2024 à hauteur de 3 000 tonnes de tilapia, ce qui représente un pas de géant en la matière.

Entretien réalisé par Lilia Aït Akli

L'ANNÉE 2023 À BÉJAÏA

Mi-figue mi-raisin

De bonnes et de mauvaises choses sont restées dans la mémoire des Béjaouis concernant les faits marquants de l'année qui vient de s'écouler. Ce qui a le plus affecté la population de la wilaya de Béjaïa reste, incontestablement, les épisodes des feux de forêt qui ont touché de nombreuses communes et qui ont fait une trentaine de morts et plus de 200 blessés. Ces drames ont touché un total de 6 668 personnes, recensées par les services de la wilaya, ainsi que 696 bâtisses.



Une année mouvementée.

L'autre événement tragique qui a touché la population de Béjaïa, comme tout le monde, c'est le bombardement de la bande de gaza en Palestine par l'armée sioniste depuis le 7 octobre dernier. Les Béjaouis, comme le reste des Algériens, ont été très affectés. Ces frappes, qui ont fait plus de 21 000 morts, des milliers de blessés et des déplacés, sont toujours un sujet de discussion dans la rue. Une marche de solidarité avec les Ghazaouis avait été organisée par les Béjaouis dès le début des massacres.

Pour sa part, durant l'année 2023, la Protection civile a enregistré 1 420 accidents de la route, 2 230 blessés et 32 morts, contre 2 171 blessés et 36 morts en 2022. Sur le plan du développement local, la wilaya de Béjaïa a vu l'inauguration de l'un des plus importants tronçons routiers de la pénétrante autoroutière reliant Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest sur 16 km, et ce le 14 juillet dernier. Une inauguration qui a réjoui les automobilistes. Il s'agit de la section située entre les PK 48 et PK 32, soit entre la localité de Takarietz à Timezrit, traversant les tunnels de Sidi-Aïch sur 16 km. La mise en service avait été faite par le wali de Béjaïa, Kamel-Eddine Karbouche, et le ministre des Travaux publics, Lakhdar Rekhroukh.

2023 a aussi été marquée par le coup d'envoi des activités de l'EPIC Bougie Provert, établissement public industriel et commercial de la commune de Béjaïa, spécialisé dans la gestion et la collecte des déchets ménagers. L'EPIC a débuté ses activités le 11 décembre dernier après de très longues années de tergiversations. Après une attente qui a duré des dizaines d'années, les habitants du bidonville de la cité Soumari ont enfin été recasés dans des appartements construits au pôle urbain d'Ighez-Ouzrif.

D'autres logements sociaux de types LPL, LPA et ADDL ont également été attribués au courant de l'année écoulée dont 1 100 le mois de mars dernier, 212 autres le 5 juillet dernier. 825 unités LPA et 200 aides financières pour l'auto-construction avaient également été attribuées le 19 mars dernier à l'occasion de la commémoration du 61e anniversaire du cessez-le-feu (Accords d'Evian).

Des festivités qui avaient été marquées aussi par la pose de la première pierre pour la construction d'un nouveau lycée à Béjaïa, d'une capacité de 1 300 places pédagogiques pour un montant de 53 milliards de centimes et la construction de deux nouvelles écoles primaires au pôle urbain Ighzer-Ouzarif à Oued-Ghir.

Le 1er décembre 2023, un tirage au sort avait été organisé en faveur de 110 pré-bénéficiaires de logements sociaux de la commune de Béjaïa. D'autres programmes avaient aussi été attribués durant l'année dernière. Pour sa part, la direction de la Sonelgaz a procédé, durant l'année écoulée, à l'alimentation en énergie électrique de 772 exploitations agricoles et la réalisation d'un réseau de 205 km, en plus de l'installation de 130 postes transformateurs.

En matière de raccordement au gaz de ville, la wilaya de Béjaïa, l'un des plus importants projets devant alimenter plus de 6 000 foyers des communes d'Aït Smaïl et Takarietz, a enfin été débloqué. En outre, 456 foyers relevant des villages Ibezghache, Ath Lahcen, Ibakourène, Djbel Ellouz et Amacine, commune d'Oued Amizour avaient été raccordés au réseau du gaz naturel à l'occasion du 67e anniversaire de la tenue du congrès de la Soummam. Plus de 1 000 foyers avaient aussi été alimentés au gaz de ville le 8 juillet dernier à El-Kseur, à l'occasion des festivités du 5 juillet, marquant le 61e anniversaire de l'indépendance du pays. Plus 600 autres foyers avaient été raccordés aussi le mois dernier au gaz naturel à Souk El-Tennine et Melbou. D'autres foyers ont été alimentés durant l'année écoulée dans plusieurs communes.

N. Bensalem

UN RÉSEAU D'IMMIGRATION CLANDESTINE DÉMANTELÉ À MOSTAGANEM

24 Marocains arrêtés

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mostaganem ont arrêté un réseau international spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer, dont les principaux organisateurs sont de nationalité marocaine. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de ce corps de sécurité diffusé hier.

Lors de cette opération, 25 individus ont été arrêtées, dont 24 sont de nationalité marocaine, a-t-on précisé de même source.

Les personnes arrêtées sont accusés de «formation d'une bande de malfaiteurs en vue de perpétrer des crimes liés au trafic de migrants et de mettre en œuvre des sorties illégales du territoire national algérien».

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, de l'exploitation d'informations confirmées et d'investigations approfondies, les éléments des unités du groupement territorial de la GN de Mostaganem ont démantelé un réseau international d'immigration clandestine par mer et dont les commanditaires sont basés au Maroc», a précisé la GN.

Les griefs retenus contre les éléments du réseau sont, selon le communiqué, «délit de constitution d'association de malfaiteurs, délit de trafic d'êtres humains, délit de prise de dispositions d'immigration clandestine par mer pour plusieurs individus dans l'objectif d'obtenir un profit pécuniaire, ainsi que délit d'hébergement d'étrangers sans titre de séjour».

L'opération s'est soldée, en outre, par la saisie de trois embarcations, de deux moteurs, d'un véhicule utilitaire, de deux systèmes GPS, d'une boussole, de dix-sept jerricans d'essence, de téléphones portables, ainsi que de l'argent liquide en dinars et en devise.

M. D.

EMIGRATION CLANDESTINE AZEFFOUN

Treize individus arrêtés

DANS le cadre de la lutte de l'émigration clandestine par voie maritime, les éléments de la brigade de la gendarmerie nationale d'Azeffoun, en collaboration avec l'unité des gardes côtes de la même localité, ont réussi à faire échec à une opération d'émigration clandestine au cours de la nuit du 27 décembre dernier. Selon les données disponibles sur ce dossier, c'est en pleine mer que les garde-côtes ont intercepté à 2 heures du matin une embarcation dans laquelle se trouvaient 12 harragas et le propriétaire de l'embarcation. L'embarcation a été repérée à quelques 5,3 miles au large des côtes de Sidi-Khelifa, commune d'Aït-Chaffaï. Les gendarmes alertés ont pris l'affaire en main. C'est ainsi qu'ils ont obtenu des aveux des harragas.

Aveux qui permettront aux enquêteurs d'identifier un groupe de quatre individus spécialisés dans l'organisation des traversées en mer au profit de candidats à la migration clandestine vers l'Europe. Après l'enquête préliminaire, les suspects ont été présentés devant l'autorité judiciaire qui a décidé de les poursuivre pour trafic illicite de migrants clandestins dans le cadre d'une organisation criminelle, en mettant la vie de tiers en danger ainsi que pour infraction à la législation relative aux voyages hors du territoire national sans autorisation.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

CONSTANTINE

Trois nouveaux CEM opérationnels

LE DÉVELOPPEMENT tous azimuts qu'a connu la wilaya de Constantine au cours de l'année 2023 a touché, en décembre 2023, le secteur de l'éducation. De grands projets ont été livrés en un temps record, soit moins de dix-huit mois. Trois établissements du palier moyen, CEM, ont ainsi été réceptionnés au niveau de trois grands nouveaux pôles urbains. A Ain Nahas dans la commune d'El Khroub, précisément au niveau de la cité dite «2300 logements», à la cité «6000 logements» AADL à Erretba dans la commune de Didouche Mourad, et au niveau de la cité «4000 logements» au nouveau pôle urbain de la commune de Ain Abid.

Ces agglomérations ont récemment connu des opérations de relogement dans le cadre de plusieurs formules, dont le logement social locatif et l'AADL. Des opérations qui devront se poursuivre durant l'année 2024. Ces nouvelles structures vont permettre d'alléger la surcharge que connaissent certains établissements de ces régions où le nombre d'élèves par classe a parfois dépassé la cinquantaine. Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves issus des régions enclavées, notamment ceux habitant les zones d'ombre visées par une stratégie particulière soutenue par les hautes autorités du pays, deux établissements ont été dotés de moyens de demi-pension. Il s'agit du CEM Omar Ibn-Khatab à Ain Abid et du CEM H'cen Bouziane à Hamma Bouziane.

«D'autres structures seront réceptionnées avant la fin de l'année scolaire en cours», a précisé le wali de Constantine en marge de ces inaugurations.

Amine B.

LES GRANDS DÉFIS 2024/2030 :

Concilier l'adaptation aux nouvelles mutations mondiales, l'efficacité économique et la justice sociale

Professeur des universités, expert international docteur d'Etat 1974- Abderrahmane Mebtoul

Au XXIème siècle, les batailles économiques se remportent grâce à la bonne gouvernance et la valorisation du savoir où l'Algérie devra affronter un certain nombre de défis entre 2024/2030. En cette fin de 2023 l'Algérie n'est ni dans une économie administrée, ni dans une véritable économie de marché concurrentielle, toujours en transition, dépendant toujours de la rente des hydrocarbures, expliquant les difficultés de régulation d'ensemble. Cette présente contribution analyse le compromis des années 2024/2030 qui devra concilier l'impératif de productivité et la cohérence sociale, en un mot l'efficacité et l'équité. Car, il faut éviter toute ambiguïté. L'égalité n'est pas celle du modèle de 1963-2023 mais recouvre la nécessité d'une transformation de l'Etat providence de l'Etat gestionnaire à l'Etat régulateur, par la formulation d'un nouveau contrat social, renvoyant à la nécessaire refondation de l'Etat.

1-La nouvelle politique socio-économique devra reposer sur trois facteurs fondamentaux complémentaires. Premièrement, elle doit tenir compte de l'adaptation aux mutations mondiales irréversibles. Les négociations futures avec l'organisation mondiale du commerce, les Accords pour une zone de libre échange avec l'Europe, la zone de libre échange avec l'Afrique, la création des zones franches ou tout autre partenariat avec les différents pays , doivent correspondre aux avantages comparatifs de l'Algérie. Je pense fermement que l'Algérie ne dispose pas d'autres alternatives que l'adaptation à la mondialisation dont les espaces euro-maghrébins, arabo- africains et euro -méditerranéens lesquels constituent son espace naturel. Prétendre que la mondialisation aliène le développement du pays et les libertés c'est ignorer une évidence: sans insertion dans l'économie mondiale, l'Algérie serait bien davantage ballottée par les vents des marchés avec le risque d'une marginalisation croissante. C'est que la nouvelle politique économique doit être marquée par l'adaptation à l'universalisation de l'économie de marché, le commerce international n'étant pas un jeu à sommes nulles. L'ouverture peut être douloureuse à court terme car elle impose des changements mais elle est bénéfique à moyen et long termes. Deuxièmement, il y a lieu de garantir les grands équilibres macro-économiques par une stabilité juridique et monétaire et par la réduction du déficit budgétaires qui dépassera les 46 milliards de dollars dans la loi de finances 2024 source de tensions inflationnistes à moins de recourir à l'importation du fait de al faiblesse de l'offre . Ces deux facteurs sont une condition nécessaire mais non suffisantes. Il est nécessaire d'éviter la hausse des prix induites par des structures de monopoles inchangées, et donc aller vers les réformes institutionnelles et micro-économiques . Cela passe par la réforme de l'Etat, de la justice, de l'école (la mère des réformes qui conditionne le tout) , de l'économie (surtout le système financier dans toutes ses composantes ` banques, fiscalité, domaine, douane lieu de distribution de la rente), le tout devant être harmonisé avec de nouveaux systèmes de protection sociale qui doivent s'adapter, aller en cohérence et en mouvement s'intégrant à une économie dominée par le consommateur mondial et arbitrée par les marchés financiers, où la compétition dans une économie globale fait que chacun a le monde pour marché et tous les consommateurs pour clients. La traduction d'un monde ordonné autour de la production est largement dépassée avec l'unification des conditions de production dont la valeur ajoutée augmente mais dont les distances entre la production et la consommation diminuent avec la révolution dans le domaine du transport et des télécommunications, la libéralisation des mouvements de capitaux transgressant les frontières géographiques. Il y a lieu de revoir les concepts erronés de stratégie industrielle et d'imaginer une nouvelle politique de l'entreprise et éviter ces assainissements répétés des entreprise publiques non compétitives (plus de 250 milliards de dollars durant ces trente dernières années source APS Premier ministère).. Car à l'intérieur des entreprises se mettent en œuvre de nouveaux modes d'organisation éloignés du taylorisme, des grosses sociétés avec leurs lourdeurs bureaucratiques, fondés sur le raccourcissement des chaînes hiérarchiques, sur l'amélioration de la qualification , sur l'implication des personnes, sur la décentralisation interne et la gestion prévisionnelle des compétences. Troisièmement, la mutation nécessaire des services publics marchands. La conception passée sur une superposition forte entre secteur public, entreprise publique, monopole, activité limitée du territoire national doit faire place à l'efficacité de gestion et à la concurrence des services collectifs. Si certaines infrastructures peuvent continuer à être gérées par des monopoles, les services de transport, eau, électricité, téléphone vocal doivent être libéralisés à la fois dans le cadre d'une démonopolisation et d'un partenariat public- privé PPP . Cependant, pour éviter les effets pervers du marché, l'action régulatrice de l'Etat est nécessaire pour assurer la cohésion sociale.

3.-La nouvelle politique socio- économique en Algérie devra être marquée en ce début du XXIème siècle par l'innovation, mais également éviter qu'une économie qui produit la richesse ne détruise les liens sociaux dans un univers où la plupart des structures d'encadrements, (familles, religion, syndicats) sont faibles par le devoir d'équité à travers l'articulation des rôles Etat/marché .L'Algérie a vécu sur un modèle égalitaire simple, l'Etat propriétaire gestionnaire régentant l'ensemble de l'activité économique et sociale: réduction des inégalités, développement des prestations sociales pour tous, bien que certains contestent que ce modèle ait été équitable. Mais d'une manière générale, ce compromis est remis en cause avec l'évolution d'une société plus ouverte, plus individualiste exigeant des traitements plus personnalisés, avec comme toile de fond une croissance plus sélective et rendant urgent de mieux articuler les rôles respectifs et complémentaires de l'Etat et du marché. De ce fait cela remet en cause le traitement statistique global qui correspond de moins en moins à la réalité plus complexe. L'universalité de la justice n'existant pas, elle dépend du moment daté et du mouvement historique. Une société dynamique en forte croissance offre des espoirs individuels plus grands en tolérant certaines inégalités qu'une société dont l'économie en stagnation où l'avenir est incertain. Paradoxalement, en dynamique, certaines inégalités à court terme profitent aux plus défavorisés à moyen terme si l'on respecte les droits fondamentaux, bien qu'il faille éviter une domination excessive de l'argent sur la vie sociale. Dans un tel contexte, il faut identifier les inégalités qui doivent être combattues (inefficaces et injustes) et trouver le niveau acceptable d'inégalités nécessaires pour assurer le dynamisme de l'économie. Il ne sera plus question de la simple égalité d'accès à des prestations banalisées mais l'équité par la discrimination positive privilégiant le renforcement des relations professionnelles, la relance des négociations collectives branches par branches grâce à de nouvelles méthodes de travail fondées sur l'innovation continue. Il s'agira de favoriser de nouvelles structures sociales dynamiques pour impulser le changement et impulser celles traditionnelles par définition plus conservatrices. Parallèlement, une nouvelle politique axée sur une nouvelle politique de l'emploi et des salaires liés à l'éducation ; une nouvelle politique de la protection sociale et enfin une nouvelle politique fiscale qui est au cœur de l'équité sont nécessaires. En ce qui concerne l'emploi, la politique passée et actuelle a été de préférer la distribution de revenus (salaires versés sans contreparties productives) à l'emploi, c'est à dire contribuant implicitement à favoriser le chômage, devant intensifier une formation permanente pour permettre l'adaptation aux nouvelles techniques et organisations. Le rôle primordial pour la création d'emplois créateurs de valeur ajoutée est de favoriser les capacités entrepreneuriales caractérisées par les prises de risques industriels et économiques. L'avenir est dans les gisements importants d'emplois sur les activités de services, des emplois de proximité ce qui implique le développement important dans les années à venir des services marchands rendus nécessaires par l'élévation du niveau de qualification. D'une manière générale il y a urgence d'un système d'éducation évolutif s'adaptant à la nouvelle conjoncture internationale par des réformes depuis le primaire jusqu'au supérieur en passant par la formation professionnelle par une formation permanente afin d'éviter des diplômés chômeurs avec la baisse du niveau, et donc améliorer la qualité : c'est que la majorité des salariés n'ont pas à ce jour bénéficier de formation professionnelle. Dans le cadre de l'amélioration de la qualité, il est souhaitable une décentralisation de la gestion de l'éducation d'une manière globale afin de faire jouer la concurrence régionale et son adaptation aux besoins de la société, avec quatre (04) grand pôles d'excellence.. Le deuxième axe est celui d'une nouvelle gestion de la sécurité sociale favorisant l'emploi et la cohésion sociale. Le financement de la protection sociale continue à être assis pour l'essentiel sur les cotisations sociales et absorber les gains de productivité au détriment de l'emploi et des salaires directs Car force est de reconnaître qu'avec la baisse de la salarisation due à l'accroissement du chômage, cela pèse sur le compte de la sécurité sociale et par la présence à la fois des dépenses de transfert et leur mode de financement, le déficit étant couvert par des prêts à moyen terme qui sont supportés sur les générations futures. Ce n'est pas un changement d'assiette des prélèvements qui résoudra les problèmes mais dans la maîtrise de la dépense aussi bien la dépense globale que la dépense remboursée, car dans cette sphère spécifique, celui qui consomme n'est pas celui nécessairement celui qui finance, et cela n'est pas neutre pour l'activité productive. Aussi l'ensemble des dépenses de la sécurité sociale ne doivent pas croître, en volume, plus vite que la croissance du produit intérieur brut (PIB). Cette rationalisation des dépenses ne saurait signifier restriction aveugle afin de permettre de couvrir les besoins des plus démunis, supposant des enquêtes ciblées sur le terrain. Enfin dernier axe une nouvelle politique fiscale, car le système d'impôt est au cœur même de l'équité, mais l'impôt pouvant tuer l'impôt, modifiant l'allocation des ressources. Un système fiscal efficace doit trouver le moyen de prélever des recettes en perturbant le moins possible l'optimum économique et s'articuler autour des prélèvements faiblement progressifs sur des assiettes larges, ce qui n'altère pas leur caractère redistributif, le niveau de l'impôt direct dans une société mesurant le degré d'adhésion de la population.

En conclusion, le monde devrait connaître un profond bouleversement entre 2024/2030 (transition numérique et énergétique), avec de nouvelles recompositions du pouvoir mondial et l'émergence de nouvelles puissances économiques. Des stratégies d'adaptation sont nécessaires pour l'Algérie tant dans le domaine économique que militaire, le caractère social de l'Etat ne signifiant pas populisme . D'où l'urgence du renouveau du service public et l'optimisation de l'effet de la dépense publique où l'handicap majeur de toute société est l'intervention autoritaire, vision du passé, des pouvoirs publics, ce qui ne saurait signifier la fin du rôle de l'Etat stratégique en économie de marché en tant que régulateur et protecteur des plus démunis. En fait, l'objectif stratégique est de redonner confiance à la population algérienne en instaurant un Etat de Droit, base du retour à la confiance passant par des actions concrètes de lutte contre la corruption, le favoritisme, le régionalisme, les relations de clientèles occultes qui remplacent les relations contractuelles. En de mois du 01 janvier 2024 évitons toute sinistrose. Pour ma part, sans démagogie, , j'ai un grand espoir pour le redressement national, l'Algérie ayant toutes les potentialités pour devenir un pays émergent étant un acteur stratégique à la fois sécuritaire et économique au niveau de l'espace euro méditerranéen et africain. La réussite dépend avant tout des Algériens eux-mêmes, car il n'y a pas de citoyens sans projet social et il n'y a pas de projet politique et économique durable qui ne soit pas lié à un projet social. Bonne année 2024 , en espérant un monde meilleur.

ademmebtoul@gmail.com

JAPON

Le bilan humain des séismes grimpe à 48 morts

Le séisme de magnitude 7,6 qui a frappé le 1er janvier le centre du Japon a fait 48 morts, selon un nouveau bilan provisoire des autorités locales.

Les secours sont engagés dans une course contre la montre pour sauver des vies. «Le total des décès a atteint 48», a déclaré ce 2 janvier à l'AFP un responsable des autorités du département d'Ishikawa, épicentre du séisme ayant frappé la veille le Japon. Un précédent bilan provisoire faisait état de 30 morts. «C'était une secousse tellement puissante», a déclaré à l'AFP Tsugumasa Mihara, 73 ans, en train de faire la queue avec des centaines d'autres habitants de Shika, une petite ville de la péninsule de Noto, pour récupérer des réservoirs d'eau potable à la mairie. «Quelle terrible façon de commencer l'année», a-t-il ajouté. Survenu lundi à 16h10, le principal séisme parmi plus de 150 secousses importantes ressenties jusqu'au 2 janvier au matin a été enregistré à une magnitude de 7,5 selon l'Institut américain de géophysique (USGS) et de 7,6 selon l'agence météorologique japonaise (JMA). Ce tremblement de terre, ressenti jusqu'à Tokyo à 320 km à vol d'oiseau de Noto, a aussi causé d'immenses dégâts matériels et un tsunami le 1er janvier sur les côtes de la mer du Japon, lequel est finalement resté de faible ampleur, des vagues de 1,2 mètre de haut maximum ayant été mesurées. Le niveau de risque de tsunami, qui avait initialement déclenché une rare alerte maximale de la JMA, a ensuite été rétrogradé puis définitivement levé ce 2 janvier à 10h00 par cette même agence. L'étendue des destructions s'est révélée ce 2 janvier avec le lever du soleil : partout, des maisons anciennes et bâtiments effondrés, des routes crevassées, des bateaux de pêche ayant chaviré ou s'étant échoués, et des incendies persistants au milieu de ruines fumantes. Les séismes ont fait de «nombreuses victimes» et d'importants dégâts matériels, a déclaré le Premier ministre japonais Fumio Kishida. «Nous devons mener une course contre la montre» pour sauver des vies, a-t-il ajouté. Un grand incendie a notamment ravagé une partie du centre-ville de Wajima, un petit port



historique dans le nord de la péninsule de Noto réputé pour ses produits artisanaux en laque. Un immeuble commercial de six étages s'est aussi effondré à cause du séisme. «Tenez bon ! Tenez bon !», criaient des pompiers en train de se frayer une voie d'accès dans les décombres à l'aide d'une scie électrique et en rampant, selon des images de la télévision japonaise filmées à Wajima. Les pompiers sont débordés, a déclaré ce 2 janvier à l'AFP un responsable des services d'urgence de Wajima. «Nous nous occupons de plusieurs incendies», et le nombre d'appels d'urgence et de signalements de dégâts continue d'augmenter, a-t-il ajouté.

32 000 FOYERS PRIVÉS D'ÉLECTRICITÉ

Plus de 32 000 foyers restent privés d'électricité ce jour et de nombreuses agglomérations du département d'Ishikawa n'ont plus accès à l'eau potable. Plus de 60 000 habitants avaient reçu le 1er janvier des consignes d'évacuation, selon l'agence nationale de gestion des incendies et catastrophes naturelles. Un millier de soldats des Forces japonaises d'autodéfense (FJA), ainsi que plus de 2 000 pompiers et quelque 630 policiers sont arrivés en renfort dans les zones sinistrées, a précisé ce 2 janvier Fumio Kishida. Le Premier ministre japonais avait aussi annoncé la veille l'envoi de biens de première nécessité comme de l'eau potable, de la nourriture, des couvertures, de l'essence ou encore du fioul, par avion ou par bateau. Face à la catastrophe, les traditionnelles salutations publiques du Nouvel An par l'empereur du Japon Naruhito et sa famille, qui devaient se tenir ce 2 janvier à Tokyo, ont été annulées. Plusieurs autoroutes endommagées ont été fermées à la circulation et le trafic des trains à grande vitesse (shinkansen) entre Tokyo et Ishikawa, interrompu depuis le 1er janvier, devait reprendre ce 2 janvier dans l'après-midi. Situé sur la ceinture de feu du Pacifique, le Japon est l'un des pays où les séismes sont les plus fréquents au monde. **R. I.**

CORÉE DU SUD

Le chef de l'opposition poignardé lors d'une visite à Busan

LE CHEF de file de l'opposition sud-coréenne Lee Jae-myung a été poignardé au cou ce 2 janvier alors qu'il s'entretenait avec des journalistes à Busan, dans le sud-est de la Corée du Sud. Sa vie n'est pas en danger, selon l'agence Yonhap. Après avoir visité le site d'un nouvel aéroport, Le chef de file de l'opposition sud-coréenne Lee Jae-myung marchait dans la ville portuaire de Busan ce 2 janvier, entouré d'une nuée de journalistes, lorsqu'un homme l'a poignardé au cou, selon des images diffusées par la télévision locale. Lee Jae-myung, 59 ans, s'est ensuite effondré au sol, plusieurs personnes se précipitant vers lui pour lui porter secours et couvrir sa blessure. Sa vie n'est toutefois pas en danger, selon l'agence Yonhap. Il a subi une plaie d'environ 1 cm de profondeur, et la veine jugulaire a probablement été tranchée par un objet de 20 à 30 cm de long. L'homme politique «se dirigeait vers sa voiture tout en parlant aux journalistes lorsque l'assaillant lui a demandé un autographe avant de l'attaquer au niveau du cou avec ce qui semblait être un couteau», a raconté un témoin à la chaîne locale YTN. Lee Jae-myung a ensuite été transporté vers l'hôpital universitaire national de Busan, dans le sud de la ville, à bord d'une ambulance puis d'un hélicoptère, a indiqué l'agence de presse sud-coréenne Yonhap. Il était alors encore conscient, selon la même source. «Un acte de terreur» «C'est un acte de terreur contre M. Lee et une grave menace pour la démocratie qui ne devrait jamais se produire, quelles que soient les circonstances», a déclaré aux journalistes le député du Parti démocrate, Kwon Chil-seung, à l'extérieur de l'hôpital. «Quant à l'état de santé de M. Lee, nous attendons l'évaluation des médecins», a-t-il ajouté, exigeant l'ouverture d'une enquête «approfondie». La police de Busan a déclaré que Lee Jae-myung souffrait «d'une lacération d'un centimètre au cou», qu'il «restait conscient et que l'hémorragie était mineure», selon le quotidien Chosun Ilbo. D'après des images diffusées par la télévision sud-coréenne, des agents de police ont lutté contre l'assaillant et l'ont plaqué au sol. Ce dernier portait un couvre-chef sur lequel figurait le nom de Lee. L'assaillant a ensuite été arrêté, selon Yonhap. Chef du Parti démocrate, Lee Jae-myung a perdu contre le conservateur et actuel président sud-coréen, Yoon Suk-yeol, lors de l'élection présidentielle de 2022. Le président a exprimé ce 2 janvier sa «vive inquiétude pour la sécurité de Lee Jae-myung après avoir appris l'attaque», selon sa porte-parole Kim Soo-kyung. Ancien ouvrier et gouverneur de la province de Gyeonggi, la plus peuplée du pays et qui entoure Séoul, Lee Jae-myung avait proposé des mesures originales, notamment un revenu universel minimum et des uniformes scolaires gratuits au cours de la dernière campagne présidentielle. Mais sa candidature a été émaillée par une série de scandales. Il avait notamment été critiqué pour une transaction immobilière jugée douteuse. Des rumeurs lancinantes lui avaient prêté aussi des liens avec la mafia et son épouse avait été accusée d'utilisation illégale de fonds publics. **R. I.**

MER ROUGE

L'Iran envoie son navire de guerre Alborz

LE NAVIRE de guerre iranien Alborz est entré en mer Rouge par le détroit de Bab el-Mandeb, a rapporté le 1er janvier l'agence Tasnim, dans un contexte de tensions sur cette voie stratégique, théâtre d'attaques répétées des Houthis du Yémen contre des navires marchands. «Le destroyer Alborz est entré dans la mer Rouge (...) en passant par Bab el-Mandeb», qui sépare la péninsule Arabique de l'Afrique, a indiqué le 1er janvier l'agence de presse Tasnim, qui n'a pas précisé les raisons de ce déploiement. La flotte iranienne opère dans la zone «depuis 2009, pour sécuriser les voies de navigation et repousser les pirates, entre autres», a-t-elle précisé. Depuis le début de la guerre le 7 octobre entre Israël et le Hamas à Gaza, les Houthis, qui contrôlent une grande partie du Yémen et sont proches de l'Iran, ont multiplié les attaques en mer Rouge contre des navires qu'ils estiment «liés à Israël», en solidarité avec le territoire palestinien, bombardé et assiégé par Israël. L'Iran est accusé par l'Occident d'aider les rebelles à mener ces attaques, mais la République islamique a toujours démenti leur fournir des équipements militaires. Allié d'Israël, les États-Unis patrouillent la zone avec d'autres pays au sein d'une coalition internationale pour protéger le trafic maritime des attaques des Houthis. Dimanche 31 décembre, l'armée américaine a indiqué avoir coulé trois embarcations des rebelles, après des attaques contre un porte-conteneurs du transporteur danois Maersk. Dix rebelles ont été tués dans cette frappe, selon leur porte-parole. L'Iran fustige le «double standard» occidental Le ministre de la Défense britannique, Grant Shapps, s'est dit prêt lundi à prendre « des actions directes » contre les Houthis. Dimanche 31 décembre, le ministre des Affaires étrangères britannique, David Cameron, a indiqué avoir parlé avec son homologue iranien, Hossein Amir-Abdollahian, des attaques des Houthis « qui menacent des vies innocentes et l'économie internationale ». Le ministre iranien a, lui, critiqué le «deux poids, deux mesures» de certains pays occidentaux, affirmant que «le régime israélien ne peut être autorisé à mettre la région à feu et à sang» avec la guerre à Gaza. Téhéran a déclaré espérer «que la Grande-Bretagne contribuera à améliorer l'atmosphère des relations en adoptant une approche réaliste et constructive des développements régionaux». En 2021, l'Alborz a repoussé une attaque de pirates contre deux pétroliers dans le golfe d'Aden. En 2015, il avait été l'un des deux navires de guerre iraniens envoyés dans le détroit « pour assurer la sécurité des navires commerciaux », ce qui avait été considéré à l'époque comme un signe de tensions avec l'Arabie saoudite. **R. I.**

POMME DE TERRE D'ARRIÈRE-SAISON

Prévision de récolte de près de 400.000 qx à Ain Defla

UNE PRODUCTION de près de 400.000 quintaux de pommes de terre d'arrière-saison destinée à la consommation, est attendue dans la wilaya d'Ain Defla au titre de l'actuelle saison agricole, a annoncé, avant-hier, la Direction des services agricoles (DSA).

"La Direction des services agricoles table sur une récolte prévisionnelle de près de 400.000 qx de pommes de terre d'arrière-saison au titre de la saison agricole 2023/2024, avec un rendement de 300 qx à l'hectare", a indiqué, le chef du service de l'Organisation de la production et de l'appui technique (OPAT) à la DSA, M'hamed Makrachi.

Le chef du service OPAT a souligné que sur une superficie avoisinant les 800 hectares consacrés à la culture de la pomme de terre de consommation, près de 250 ha ont déjà été récoltés, ce qui a permis d'engranger une quantité de 72.500 qx du tubercule depuis le début de la récolte à ce jour.

Concernant la superficie de 550 hectares restante, M. Makrachi a ajouté qu'une quantité de près de 160.000 quintaux sera récoltée prochainement, indiquant qu'après le tri de la pomme de terre de semence, près de 230.000 qx seront destinés à la consommation.

A noter, une récolte de 1,5 million de quintaux de pomme de terre d'arrière-saison a été réalisée dans la wilaya durant la saison précédente, a-t-on appris auprès de la DSA.

Pour ce qui est de la pomme de terre de saison, les services agricoles ont réalisé plus de 3,9 millions de quintaux pour la saison agricole 2022/2023, dont plus de 2,7 millions de quintaux de pomme de terre destinée à la semence, selon les chiffres fournis par la DSA.

R. R.

ADRAR

Cheikh El Hadj Mohamed El Tazouli inhumé

LA DÉPOUILLE de Cheikh El Hadj Mohamed Harma, dit El Hadj Mohamed El Tazouli, décédé à l'âge de 80 ans, a été inhumée avant-hier au cimetière du Palais de Tazoult dans la commune Zaouiet Kounta (70 km au sud d'Adrar).

Les obsèques du défunt se sont déroulées en présence des autorités locales, de cheikhs et d'une foule nombreuse de fidèles. Cheikh El Hadj Mohamed El Tazouli a consacré sa vie à l'éducation de générations de fidèles, à l'enseignement du saint Coran et des sciences islamiques et à la formation des imams dans son école coranique du Palais de Tazoult.

Né en 1945 dans le village de Tazoult, commune de Zaouiet Kounta, Cheikh Mohamed Ben Salem Harma El Tazouli a commencé son parcours d'érudition par l'apprentissage du saint Coran et des principes des sciences de la charia auprès de son Cheikh et oncle El Hadj Mbarak Harma, avant de rejoindre en 1964 l'école Attahiria à Sali (Adrar) pour puiser savoirs et connaissances auprès de son Cheikh Sidi Moulay Lahbib, successeur de Cheikh Moulay Ahmed Attahiri.

Le défunt laisse derrière lui un héritage intellectuel et d'érudition prônant le juste milieu et la modération et bannissant le fanatisme et l'extrémisme.

R. R.

DJELFA

Une nouvelle ligne ferroviaire Nord-Sud

L'année 2023 à Djelfa aura été marquée par un renforcement qualitatif du secteur des transports avec l'inauguration d'une nouvelle ligne ferroviaire, une infrastructure de base majeure considérée comme un véritable trait d'union entre différentes régions de cette partie de la steppe, mais aussi un catalyseur pour les activités socio-économiques.



Il s'agit de l'entrée en service de la nouvelle ligne, dite pénétrante ferroviaire Nord-Sud, reliant Boughezoul (Médéa) à Djelfa, sur une distance de 140 km, puis Djelfa à Laghouat, sur 110 km. Un projet inauguré par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de sa visite à Djelfa en octobre dernier.

Lancés en chantier fin 2012, les travaux de la ligne ferroviaire Boughezoul (Médéa)-Djelfa-Laghouat ont été confiés à plusieurs entreprises nationales, dont la Société d'études et de réalisation d'ouvrages d'art de l'ouest (SEROR), le groupe COSIDER TP/OA, l'entreprise ESTEL RAIL, spécialisée dans les systèmes de signalisation et de communication pour chemins de fer, et la Société nationale de réalisations d'infrastructures ferroviaires (INFRARAIL).

Après plusieurs retards de réalisation, les travaux de ce projet colossal, doté d'une enveloppe globale de 51 milliards de DA, ont été finalement concrétisés par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). Il nécessita néanmoins d'autres enveloppes supplémentaires pour son parachèvement, en raison de multiples retards. Depuis leur inauguration, les deux axes de cette ligne connaissent un trafic intense de voyageurs. Certains l'empruntent pour leurs besoins de transport, tandis que d'autres l'adoptent par curiosité, histoire d'expérimenter le voyage par train, dont le sifflet a retenti de nouveau à Djelfa, après une absence de quatre décennies.

L'histoire du train à Djelfa remonte à 1910 durant la période coloniale, lorsque il a été mis en service la première ligne ferroviaire Djelfa- Blida, destinée au transport du sel à partir de la gare ferroviaire El Mesrane de Hassi Bahbah (Nord de la wilaya) vers le Nord du pays. Cette même ligne fut utilisée ultérieurement pour le transport des denrées alimentaires et du bétail, notamment.

Au lendemain de l'indépendance, cette ligne ferroviaire a été exploitée dans le transport des voyageurs et des marchandises jusqu'à son arrêt dans les années 1980. Son activité est demeurée, néanmoins, circonstancielle jusqu'à son arrêt définitif dans les années 1990.

La ligne Boughezoul-Djelfa-Laghouat a contribué "dans une grande mesure" à la facilitation des déplacements des citoyens, s'est félicité le directeur local de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), Mohamed Yacine Djabouri, citant pour preuve la "hausse quotidienne du nombre de personnes empruntant ce moyen de transport, dont la moyenne est estimée entre 350 à 400 voyageurs/Jour".

R. R.

CONSTANTINE

Réalisation prochaine d'un institut de formation paramédicale

UN INSTITUT de formation paramédicale sera "bientôt" réalisé à Ali-Mendjeli, près de Constantine, a indiqué, hier, le directeur de la Santé et de la population (DSP), Youcef Benaziz.

Financé à hauteur de 953 millions de dinars, ce nouvel institut de formation offrira 800 places pédagogiques, selon le même responsable qui a précisé que ce projet, inscrit en 2018 à l'indicatif de la wilaya de Constantine, a été "relancé" en 2023, ce qui permettra l'entame des travaux de réalisation "dès la finalisation des procédures réglementaires relatives à l'attribution du marché qui fixe un délai de 18 mois pour la réception de l'institut".

M. Benaziz a également précisé que la structure comprendra des installations administratives, des salles de cours, des auditoriums, des laboratoires, des espaces de formation théorique ainsi que l'ensemble des équipements et des moyens nécessaires à son fonctionnement.

Le DSP a souligné que cet institut, le deuxième du genre dans la wilaya de Constantine, est destiné à constituer un pôle régional dans l'Est algérien en matière de formation paramédicale, dès lors qu'il couvrira 18 wilayas et dispensera de nouvelles spécialités telles que la médecine du travail, la médecine technique et la prothétique.

Le nouvel institut permettra de renforcer le nombre de personnels qualifiés dans diverses spécialités paramédicales. Un nombre déjà important après la formation, ces quatre dernières années, de 1.485 agents dans différentes spécialités dont celles d'infirmiers, de sage-femmes, de laborantins et d'opérateurs d'équipements d'imagerie médicale.

CLÔTURE DU 16E FNTP

«Thawra» d'Abdelkader Djeriou décroche le grand prix

Après dix jours de compétition, la 16e édition du Festival national du théâtre professionnel (FNTP), qui s'est tenu du 22 au 31 décembre au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), s'est terminée en sacrant la pièce « Thawra » (Révolution), mise en scène par Abdelkader Djeriou.

"Thawra", produite par le Théâtre régional de Sidi Bel Abbés, est une adaptation de deux œuvres de Kateb Yacine, à savoir « Le Cadavre encerclé » et « Les ancêtres redoublent de férocité », repensées par Hichem Boussahla et Youcef Milat. Sur une durée de 65 minutes, la représentation dénonce vigoureusement les méthodes bien connues des colonisateurs en Afrique et à travers le monde : oppression, dépossession, déculturalisation et déshumanisation.

La pièce "Hallaq Ichbilia" (Le Barbier de Séville) du Théâtre régional d'Annaba a, quant à elle, remporté deux distinctions, à savoir le prix du jury et la récompense de la Meilleure création musicale attribuée à l'artiste Mohammed Kamel Benani.

Le prix de la meilleure interprétation masculine ex-aequo à Abdelkader Rouahi pour son rôle dans "Safar" du Théâtre régional de Laghouat, et Rabie Ouadjaout pour son rôle dans "Le Banquet " du TNA.

Le prix de Meilleure interprétation féminine est allé à Adila Soualem pour son rôle dans "Yaoum Qabla El-Qiyama" (Un jour avant le Jugement dernier) du Théâtre régional Bachir Zehaf de Mascara pour son rôle dans "Safar".

Le prix du meilleur texte théâtral est allé à Mohamed Bourahla pour « Un jour avant le Jugement dernier », alors que la meilleure scénographie a été réalisée par Youcef Abdi dans la pièce "Ichou" du



Théâtre régional de Biskra. Le prix de la meilleure mise en scène a été décroché par Haroun El Kilani pour sa pièce "Safar".

Le jury, présidé par Fadila Hachemaoui, a formulé plusieurs recommandations. Il a souligné la nécessité d'une vérification linguistique des pièces en arabe, l'importance de l'enregistrement musical, la diversification des récompenses, l'ajustement du calendrier des représentations, et enfin, l'application de critères éthiques et académiques dans le processus de jugement.

En clôture du 16e FNTP, la pièce "Sous les décombres" du Théâtre régional Malek Bouguermouh de Béjaïa a été présentée. Cette œuvre, produite pour l'occasion, met en lumière des extraits de pièces qui ont contribué à la gloire du théâtre algérien. Écrites et mises en scène par des figures emblématiques du théâtre algérien telles qu'Abdelmalek Bouguermouh, Abdelkader Alloula, Kateb Yacine, Mohia, Mohamed Fellag, Boubekeur Mekhoukh, et d'autres personnalités du monde théâtral.

Un hommage vibrant a été rendu au comédien et metteur en scène Brahim Chergui pour son parcours artistique. De plus, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a baptisé le hall du TNA au nom d'Ali Sellali, connu sous son nom d'artiste Allalou. Des objets et costumes ayant appartenu à Allalou, y compris celui porté lors de sa célèbre pièce « Djeha » en 1926, ont été exposés.

Le spectacle «Min tahta erradmi» (Sous les décombres), produit par le théâtre régional de Béjaïa et dirigé par Abdelaziz Yousfi, dit Bazou, a été joué à l'occasion de la clôture. Une vingtaine de comédiennes et comédiens, ont réussi à refaire renaitre, le temps d'une représentation les plus grands chefs d'œuvres du 4e art algérien. Des œuvres écrites ou mises en scène par des géants tels qu'Abdelmalek Bouguermouh, Abdelkader Alloula, Kateb Yacine, Mohia, Mohamed Fellag, Sirat Boumedienne, Boubekeur Mekhoukh, Azzedine Medjoubi, Mouhoub Latrech, et bien d'autres ont été interprétées.

Le nombreux public a pu découvrir ou se remémorer des pièces telles que «Harf b Harf», «Chkoune», «Hzam el Ghoula», «Redjal ya Hlalef», «Sin ni», «Sinistri» ou encore «Hwinta ».

Meriem Djouder

5E FESTIVAL NATIONAL DU GRAFFITI DE SÉTIF

40 artistes au rendez-vous

LA 5ÈME édition du Festival national du graffiti, dont le coup d'envoi a été donné, avant-hier, à Sétif, réunit 40 artistes issus de nombreuses wilayas du pays qui donneront libre cours à leur créativité jusqu'au 4 janvier prochain, sous le slogan "citoyenneté = comportement civilisé".

M. Nacer Fadli, directeur de l'Office des établissements de jeunesse (ODEJ) de Sétif et président du comité d'organisation, a précisé en marge du lancement de cet événement culturel, que cette nouvelle édition est organisée à l'initiative de l'Association des activités culturelles et scientifiques de jeunes, dans le cadre de la concrétisation du programme annuel du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le même responsable a ajouté que l'objectif de ce festival est de "contribuer à faire des œuvres de Street Art un moyen de sensibilisation à la citoyenneté et à la diffusion de la culture de la paix, tout en permettant aux jeunes d'interagir les uns avec les autres, d'échanger des points de vue et des expériences, et de créer un espace de communication et de revitalisation de l'environnement". Contrairement aux éditions précédentes, qui avaient vu les participants réaliser leurs graffitis sur des supports épars, à savoir des murs en différents lieux de la ville, les organisateurs de cette édition ont choisi la place située à l'entrée sud du parc d'attractions de Sétif comme lieu de compétition.

Pour cela, des panneaux en bois mesurant 2,44 x 1,22 m, ont été mis en place avec pour objectif, a-t-on souligné, de permettre l'exploitation des œuvres dans le cadre d'initiatives d'ornement urbain, comme, par exemple, la décoration de certains



organismes publics.

Le concours de ce festival, destiné aux jeunes gens âgés de 18 à 35 ans, donnera lieu à la distinction des quatre meilleurs artistes dont le travail sera jugé par un jury composé de spécialistes dans le domaine, a encore indiqué M. Fadli, précisant que des prix allant de 20.000 à 50.000 dinars récompenseront les 4 œuvres les plus sensibilisatrices qui auront respecté le slogan de la manifestation, conformément au règlement intérieur du Festival. **R. C.**

OFFICE DE PROTECTION DES BIENS CULTURELS

Classement des Arènes et du TR d'Oran au patrimoine national

LES DÉMARCHES entreprises par l'Office de protection des biens culturels ont abouti au classement des Arènes et du Théâtre régional "Abdelkader Alloula" d'Oran dans la liste du patrimoine national, a indiqué avant-hier, la direction de la Culture et des Arts de la wilaya.

"Le classement de ces deux monuments au patrimoine national à protéger a été validé par la Commission nationale chargée de ce dossier, relevant du ministère de la Culture et des Arts", a déclaré le chef du service Patrimoine à la direction de la Culture locale, Djameleddine Barka. Le classement des Arènes d'Oran, sises au quartier "Mahieddine", est intervenu suite à la présentation du dossier à la commission précitée, lors d'une réunion tenue le 26 décembre dernier au siège du ministère de tutelle, durant laquelle la valeur historique et culturelle, tant au niveau national qu'africain, de ce monument a été mise en relief, a déclaré le même responsable.

S'agissant du second monument, en l'occurrence le Théâtre régional d'Oran (TRO) "Abdelkader Alloula", dont la bâtisse revêt un cachet architectural, esthétique et historique indéniables, la même source a fait savoir que sa validation comme patrimoine national par la même Commission nationale a eu lieu en raison du fait que ce monument historique "répond aux critères d'éligibilité autorisant son classement", a précisé le responsable de la direction de la Culture et des Arts de la wilaya d'Oran.

Le TRO, dont la bâtisse trône au milieu de la place emblématique de la capitale de l'Ouest "1er Novembre", a été réalisé au tout début du 20e siècle et son inauguration, sous l'appellation d'Opéra d'Oran, est intervenue en 1907, rappelle-t-on. **R. C.**

CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS (1/4 DE FINALE) :

Élimination de l'Algérie devant les Emirats arabes (73-79)

LA SÉLECTION algérienne (seniors/messieurs) de Basketball a été éliminée lundi du Championnat arabe des nations actuellement en cours dans la capitale égyptienne, Le Caire, après sa défaite en quarts de finale (73-79) contre son homologue des Emirats arabes unis. Le cinq algérien a été dominé dans ce match, en étant mené à chacun des quatre quart- temps : 12-22, 32-47, 52-66, 73-79. La sélection algérienne s'était classée deuxième du Groupe A, et a hérité de la formation émiratie, qui avait terminé troisième dans le Groupe B. Lors de la phase des poules, la sélection algérienne avait remporté deux matchs respectivement devant la Somalie (81-72) et la Mauritanie (70-65), avant de concéder une défaite contre la Libye (67-85). Les trois autres matchs des quarts de finale sont comme suit : Egypte-Mauritanie, Tunisie-Somalie et Koweït- Libye. Les demi-finales de ce Championnat arabe se dérouleront le mardi 2 janvier, alors que la finale et le match de classement pour la troisième place se disputeront le mercredi 3 janvier. Toutes les rencontres de cette 25e édition du Championnat arabe des nations (seniors/messieurs) de basket-ball se jouent à la salle omnisports du Complexe olympique du Caire. La 24e édition du Championnat arabe des nations, disputée à Dubaï (Emirats arabes unis) avait été remportée par le Liban pour la première fois de son histoire, en battant en finale la Tunisie (72-69). Avec 12 titres remportés, l'Egypte est largement en tête des équipes sacrées, devant la Tunisie (4 trophées).

JUDO – CHAMPIONNAT NATIONAL PAR ÉQUIPES :

La compétition ce week end à salle Harcha

L'ÉDITION 2024 du Championnat National « par équipes » de judo, Divisions I et II, se déroulera les 5-6 janvier, à salle Harcha Hacène d'Alger, a appris l'APS dimanche auprès des organisateurs. Une compétition senior, ouverte uniquement aux athlètes nés en 2003 et avant, et qui seront appelés à concourir dans dix catégories de poids : cinq chez les messieurs et autant chez les dames. Il 'agit des catégories de -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg et +70 kg chez les dames, ainsi que celles de -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg et +90 kg chez les messieurs. La pesée est prévue dans la matinée du jeudi 4 janvier. Elle sera suivie du tirage au sort, qui lui a été programmé dans la soirée du même jour, à partir de 20h00, alors que la compétition débutera le lendemain matin.

LE CLUB FAIT FACE À UNE CRISE FINANCIÈRE AIGUE

35 millions DA dans les caisses du MC El Bayadh depuis le début de cette saison

Le MC El Bayadh a bénéficié, depuis le début de la saison, d'une enveloppe de 35 millions de dinars émanant des autorités locales, une somme jugée par son président « très insuffisante » pour un club évoluant en Ligue 1 Mobilis de football.



«On souffre vraiment le martyr sur le plan financier. Depuis septembre dernier, on n'a reçu que 20 millions de dinars de la part de la wilaya et 15 autres émanant de l'APC d'El Bayadh. C'est très insuffisant pour un club de l'élite », a déclaré Abdelkader Dahmani à l'APS en marge du regroupement que son équipe effectue actuellement au niveau du village méditerranéen d'Oran. « On devait renouveler nos contrats avec nos deux sponsors de la saison passée, à savoir deux filiales du Groupe Sonatrach, et ce, comme convenu avec leurs responsables, mais ça ne s'est pas encore produit, ce qui complique davantage nos affaires », a-t-il déploré. Le MCEB est ménagé de la compétition après l'accident de route tragique dont a été victime, il y a une dizaine de jours, sa délégation qui se rendait à Tizi Ouzou pour affronter la JS Kabylie dansle cadre de la 11e journée du championnat. Le drame, survenu à Sougueur (wilaya de Tiaret), a entraîné le décès du gardien de but Zakaria Bouziani et de l'entraîneur adjoint Khaled Meftah et une dizaine de blessés entre joueurs et accompagnateurs. La formation du Sud-ouest du pays a été invitée par la Fédération algérienne de football à effectuer un regroupement à Oran pour dépasser les séquelles de l'accident, a encore affirmé son premier responsable, estimant qu'il faudra un temps supplémentaire pour ses capés afin de replonger dans l'ambiance de la compétition officielle. Le MCEB, qui en est à sa deuxième saison en Ligue 1, occupe provisoirement la huitième place au classement avec 15 points et un match en moins, après le report de sa rencontre face à la JSK comptant pour la 11e journée disputée jeudi et vendredi.

LIGUE 1 MOBILIS :

Le match MC El Bayadh - CR Belouizdad reporté à une date ultérieure

LE MATCH MC El Bayadh - CR Belouizdad, initialement prévu le 6 janvier courant à El Bayadh pour le compte de la 12e journée de la Ligue 1 Mobilis, a été finalement reporté à une date ultérieure, sur demande du club hôte, qui ne s'est pas encore remis du tragique accident de la route dont il a été victime dernièrement, a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP). «Le report du match MCEB-CRB est intervenu suite à la correspondance référenciée N 248/MCEB/2023 du 31/12/2023, dans laquelle le club d'El Bayadh a demandé l'ajournement de ladite rencontre, en raison de l'incapacité de certains de ses joueurs à se remettre de leurs blessures, causées par le tragique accident dont a été victime la délégation du club, notamment les deux gardiens de but, ainsi que l'état psychologique défavorable dans lequel se trouvent les autres joueurs» a détaillé l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. La LFP a profité de l'occasion pour se joindre à la Fédération algérienne de football (FAF) et exprimer conjointement leur soutien au MCEB dans cette période difficile que traverse le club. «Il est à souligner aussi que les clubs du championnat professionnel, sont également solidaires avec le MCEB en cette douloureuse circonstance» a ajouté la LFP dans son communiqué. La délégation du MC El Bayadh a été victime d'un grave accident de la route, qui a coûté la vie à deux de ses membres, alors qu'elle se rendait à Tizi-Ouzou, pour défier la JS Kabylie dans un match de championnat de L1. Il s'agit du gardien de but Zakaria Bouziani et de l'entraîneur adjoint Khaled Meftah, inhumés vendredi passé à Béchar et Mecheria, leurs villes natales respectives. De leur côté, les joueurs Brahim Zouad et Abdelilah Barakat sont restés plusieurs jours «sous surveillance médicale» au niveau de l'Etablissement hospitalier d'El Bayadh, alors que les autres membres de la délégation, dont les blessures étaient jugées moins graves, ont pu regagner leurs foyers plus tôt. Le CR Belouizdad occupe actuellement la quatrième place au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 16 points et trois matchs en retard, alors que le MCEB est 8e, avec 15 points et un seul match en retard.

JS KABYLIE

Azzedine Aït Djoudi nouveau directeur sportif

LA JS KABYLIE a annoncé avoir nommé Azzedine Aït Djoudi, en tant que nouveau directeur sportif du club, en remplacement de l'ancien défenseur central et capitaine de l'équipe, Brahim Zafour. La direction du club a accompagné son communiqué d'une photo, montrant Aït Djoudi serrant la main du président du conseil d'administration, Achour Cheloul, juste après avoir scellé cet engagement, dont la durée n'a pas encore été dévoilée. Le mauvais départ des Canaris en championnat de Ligue 1 Mobilis a contraint la direction du club à sévir en cette fin d'année 2023, en opérant quelques changements au niveau des différents staffs, avec l'espoir de redresser la situation. Outre ces remaniements techniques et administratifs, plusieurs renforcements sont déjà annoncés au niveau de l'équipe première, et qui devraient se concrétiser à l'ouverture du mercato hivernal. Né le 24 janvier 1967 à Tébessa, Aït Djoudi avait fait toutes ses classes comme joueur à la JSK, entre 1977 et 1987. Après sa reconversion, il est diplômé de l'ISTS et a choisi une carrière d'entraîneur à partir de l'âge de 25 ans. Il avait commencé par diriger le club de Sidi-Aïch, puis l'ESM Boudouaou, l'Olympique de Médéa, la JS Bordj Ménaïel, l'USM El Harrach, l'AS Aïn M'lila, la JSM Béjaïa, et le MSP Batna. Mais c'est avec le MSPB qu'il avait fini par gagner la confiance des grands clubs de l'élite, ce qui lui avait permis de diriger de grosses cylindrées comme l'USM Alger, le CR Belouizdad, l'ES Sétif, et surtout son club de cœur, la JS Kabylie. Aujourd'hui, il y revient en tant que directeur sportif, avec la ferme intention de redresser la situation, et pourquoi pas permettre aux Canaris de terminer la saison à un classement honorable.

LA POLÉMIQUE ENFLE AU SUJET DE LA BLESSURE DE « DERNIÈRE MINUTE » DE GOUIRI

Belmadi n'apprécie pas, Rennes assure avoir tout fait dans les règles

Le Stade Rennais n'a pas joué franc- jeu ? On peut le croire après la réplique du driver national. Bonjour la polémique que le club du joueur a vite tenté d'éteindre en répondant du tac au tac avec un communiqué où ses responsables s'en lavent les mains. En attendant, Gouiri peut être déçu de voir ses espoirs s'envoler pour une blessure que « personne n'a vu venir ».

Par Azouaou Aghiles

Comme une traînée de poudre, la nouvelle a vite fait le tour des rédactions, tant en Algérie qu'en France. Pour cause de blessure, Amine Gouiri ne verra pas la Côte d'Ivoire et ne disputera donc pas la CAN, c'est-à-dire son premier grand tournoi continental de sa jeune carrière. Ce qui est sûr, c'est qu'il manquera beaucoup aux Verts, lui qui espérait de tout cœur se mettre au service de la sélection et l'aider à réaliser l'objectif que tout le public algérien attend : refaire le coup de l'Egypte en 2019 et accrocher une 3e étoile au maillot national. Le sort en a malheureusement décidé autrement et il faire faire contre mauvaise fortune bon cœur maintenant qu'il est de retour au stade Rennais où il devrait se faire soigner et revenir plus fort tant en club qu'en E.N. Un Stade Rennais qui n'aurait pas joué franc jeu sur un forfait qui a pris tout le monde de court. Belmadi en tête et qui est allé de sa petite pique en se montrant pas tendre avec les employeurs du joueur, estimant notamment qu'on ne lui a pas tout dit sur la question. Revenant sur ce forfait qui a dérouté le staff la veille du départ pour la capitale togolaise Lomé pour la dernière phase de préparation (un stage de 10 jours et deux amicaux au programme) d'avant-tournoi, Belmadi a eu des propos laissant entendre qu'il a été floué, en déclarant que « Gouiri s'est présenté au regroupement d'Alger (CTN de Sidi Moussa) en se plaignant de



douleurs au genou selon ses propres dires. Ce qu'on ignorait d'ailleurs. D'autant que quelques jours auparavant (20 décembre) il a disputé son dernier match avant la trêve en France et sa venue en sélection. Une partie qu'il jouera dans son intégralité pratiquement. Rien donc ne pouvait suggérer qu'il souffrait d'une quelconque blessure, s'il n'en avait pas parlé à quarante-huit heures de son déplacement en Algérie afin de faire constater cette même blessure et se rassurer sur la possibilité de disputer la CAN ou non alors sa gêne se faisait vraiment sentir. Sur la base de la confirmation du Stade de Rennes et sur rapport médical ainsi que celle de notre staff médical, il a naturellement été libéré ». Une sortie médiatique qui a pris des relents de polémique après confirmation que Gouiri, particulièrement affecté par ce qui lui arrivait, « se savait blessé avant de se présenter au stage des Verts », se désolait pour sa part Belmadi qui montera au créneau en estimant que lors de son dernier match, le néo international « a été trop utilisé ». Une pique à lire bien sûr entre les lignes, ce que la direction rennaise a reçu cinq sur cinq en se fondant d'une réponse sous la forme d'un communiqué où elle assure évidemment qu'elle « a tout fait dans les règles ». En précisant que et « suite à la prise de parole du sélectionneur algérien, le Stade Rennais F.C. tient à préciser que toutes les informations relatives à la santé d'Amine Gouiri ont été transmises en temps et en heure à sa sélection pour que cette dernière puisse prendre une décision quant à sa participation à la CAN 2024. Le Stade Rennais F.C. est déçu pour son attaquant qui manquera une compétition internationale majeure. Nous tenons également à adresser tous nos vœux de réussite à la sélection algérienne. » Dossier fermé ? On peut l'espérer en souhaitant que le joueur se remettra vite de sa blessure et surtout de sa déception pour se tourner sur l'avenir et d'autres tournois d'importance qui pointent déjà à l'horizon avec un après-Can des plus chargés. Qui sera son remplaçant à Bouaké ? Difficile d'y répondre alors que Belmadi lui-même prêtre botter en touche et sème par conséquent le doute. Assez pour comprendre qu'il optera pour le statuquo en restant à 25 noms.

A.A

AMINE GOUIRI PREND LA PAROLE APRÈS L'ANNONCE DE SON FORFAIT ET S'ADRESSE AU PUBLIC ALGÉRIEN

La nouvelle année a commencé plutôt mal pour la pépite algérienne avec cette mauvaise nouvelle faisant état de son impossibilité de disputer la 1ère CAN de sa carrière. Un rêve qu'il est obligé de remettre à une autre édition alors que les challenges ne manqueront pas pour lui avec les Verts. Déçu et cachant difficilement sa peine pour ce « ratage », il touchera quelques mots au public algérien avec une story Instagram révélatrice de grosse frustration : « À tous les supporters algériens et plus généralement tout le peuple algérien. Je n'aurais jamais voulu écrire ces lignes, mais je dois malheureusement déclarer forfait pour la CAN avec l'équipe nationale d'Algérie. Un vrai crève-cœur pour moi, qui était impatient de disputer cette compétition et de représenter mon pays. Je serai désormais le premier supporter des Fennecs, je suis sûr qu'ils rendront fier notre peuple » a-t-il ainsi écrira-t-il entre autres.

A. A.

AYANT RALLIÉ LOMÉ DANS LA JOURNÉE DE LUNDI

CAN-2023- préparation : Les Verts déjà dans le vif du sujet

A PEINE deux heures après leur arrivée à Lomé, les Verts ont pris le chemin du stade de Kégué pour leur première séance d'entraînement (18h00, 19h00 heure algérienne) sur une bonne pelouse et en présence de tous les joueurs. Au terme de deux tours du terrain, les joueurs ont été scindés en cinq groupes, en plus des deux gardiens Raïs M'BOLHI et Oussama BENBOT pris en charge par le du Aziz BOURAS et Merouane MESSAI. Pour leur part, Mohamed Amine TOUGAI et Ramiz ZERROUKI ont poursuivi leurs tours de piste avec un des préparateurs physiques kiné avant de se consacrer à une série d'étirements. Le reste des joueurs, répartis en quatre groupes, s'est adonné à des ateliers physique puis techniques sans ballon. A 18h20, place à des toros en deux groupes de 9 joueurs chacun, sans Adam OUNAS et Anthony MANDREA conviés à un travail de déverrouillage sur tapis et des étirements musculaires également (des push-ups, des abductions de hanche, …). Si les joueurs qui ont démarré le match de la veille face à l'équipe nationale U23 ont été libérés pour faire de la récupération à l'hôtel, la séance se poursuivra avec des oppositions à cinq contre cinq, d'abord sur un espace rectangulaire jusqu'à 18h45 puis avec les grands buts sur un tiers du terrain en quatre parties. La séance prendra fin à 20h00 et retour au lieu de résidence pour le dîner et quelques séances de massage avant de rejoindre les chambres pour une bonne nuit de sommeil.

Infos Verts . . . Infos Verts . . . Infos Verts . . . Infos Verts . . .

Il flambe avec les Verts et à Lille OSC : Nabil Bentaleb élu recrue de l'année par les supporters du LOSC

Arrivé cet été en provenance d'Angers SCO, Nabil Bentaleb a vécu une période estivale compliquée. Mais le milieu de terrain algérien a rapidement oublié cette période pour s'imposer dans le onze de départ et devenir un élément indispensable dans le système de Paulo Fonseca. Une reconnaissance qui lui vaut le titre de « recrue de l'année 2023 » d'après les supporters du LOSC.

West Ham : le prix de Benrahma fixé

Convoité par Marseille et Lyon, l'ailier Saïd Benrahma (28 ans, 12 apparitions en Premier League cette saison) n'est pas retenu par West Ham. The Sun indique que les Hammers, face à l'intérêt persistant des Lyonnais, seraient prêts à accepter un prêt avec une option d'achat automatique d'environ 23 millions d'euros si les Gones se maintiennent en Ligue 1. De son côté, le manager londonien David Moyes ne s'opposerait pas au départ de son joueur à condition de récupérer un remplaçant. A noter que des clubs saoudiens s'intéresseraient également à l'international algérien. Lui que l'on annonce davantage attiré par l'OM.

Non retenu pour la CAN, réaction classe d'Andy Delort

C'est forcément un coup dur pour Andy Delort mais pas forcément une totale surprise au vu de son parcours tortueux depuis quelques années avec la sélection algérienne. L'avant-centre des Fennecs, notamment dans le groupe lors de la CAN victorieuse n'a pas été retenu par Belmadi dans la liste de l'Algérie cette fois-ci, barré par les tauliers Slimani et Bounedjah, mais aussi l'émergence de la pépite Amoura. En attendant de voir si d'éventuels pépins changeraient la donne, Andy Delort n'est donc pas de la partie. Une légitime déception à laquelle Delort a pourtant décidé de réagir avec classe, en partageant sur son compte Instagram la liste dans laquelle il ne figure donc pas, accompagnée de quelques drapeaux de l'Algérie pour assurer les Fennecs de son soutien.

Belmadi fera aussi sans Amoura pour le match d'ouverture contre l'Angola

La guigne poursuit vraiment Belmadi dans l'obligation de tirer un trait sur Amoura en match d'ouverture du groupe de l'Algérie contre l'Angola programmé pour le 15 janvier courant à Bouaké. Une entame de CAN donc compliqué puisque cette absence de marque vient s'ajouter à l'indisponibilité de l'autre Amine, à savoir Gouiri, qu'une blessure de dernière minute empêchera d'accompagner ses coéquipiers en Côte d'Ivoire pour un défi qui le tenait tellement à cœur. Ainsi, l'ailier de poche des Verts sera absent heureusement pour une seule rencontre à cause d'un second carton jaune reçu lors d'Algérie- Mozambique en éliminatoires de coupe du monde 2026 à Maputo. Ce que confirme d'ailleurs Belmadi qui compte les mauvais coups du sort.



Technologie : Microsoft ces derniers mois montre une dynamique de croissance forte, portée par les premiers résultats de son investissement dans l'IA générative. De quoi sérieusement menacer Google, qui peine a rassurer.

Résultats en hausse pour Microsoft et Google, l'IA Au coeur de la lutte entre les deux géants

Dans un contexte économique morose pour l'industrie de la technologie, ponctué par de nombreux licenciements, Microsoft et Google publient des trimestriels meilleurs qu'attendus.
Alphabet, la maison mère de Google, a réalisé un chiffre d'affaires de près de 70 milliards de dollars au premier trimestre, dont elle a dégagé 15 milliards de bénéfice net. Microsoft enregistre un chiffre d'affaires de 52,8 milliards de dollars (+7% sur un an) et un bénéfice net de 18,3 milliards (+9,4%).

L'intelligence artificielle au coeur de la lutte entre les deux géants

Reste que Microsoft ces derniers mois montre une dynamique de croissance forte, portée par les premiers résultats de son investissement dans l'IA générative via une prise de participation importante dans OpenAI, la pépite du moment. Microsoft a par exemple intégré ChatGPT - un produit d'OpenAI - à son moteur de recherche Bing, ce qui a relancé ce portail.
De quoi sérieusement menacer Google, qui après des années de domination, peine a rassurer sur ses initiatives en matière d'IA, en dépit du lancement récent de Google Bard. Alphabet tente de revenir dans le jeu à grand coup de réorganisation. L'entreprise a réuni la semaine dernière les équipes de Brain et DeepMind pour accélérer la recherche dans l'IA.

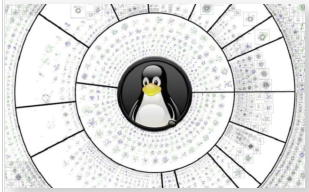
Microsoft toujours devant dans le cloud computing

Par ailleurs, Microsoft s'assure toujours d'une longueur d'avance sur le secteur du cloud computing avec Azure, sur Google Cloud. Les revenus d'Azure ont bondi de 22% sur un an à 28,5 milliards de dollars.
Ils représentent désormais plus de la moitié du chiffre d'affaires de l'entreprise. Google Cloud a cependant dégagé un bénéfice opérationnel de 191 millions de dollars au premier trimestre. C'est la première fois que l'activité réalise un profit.

La publicité dans la tempête économique

Surtout, un analyste du secteur s'alarme du fait que l'activité publicitaire de Google est désormais "menacée".
De fait, les revenus de YouTube sont à nouveau à la baisse, concurrencés par le nouveau champion TikTok.
Et les recettes publicitaires des autres produits, dont le moteur de recherche, ne progressent que de 2 %. Une faiblesse qui s'explique par l'inflation et à la hausse des taux d'intérêts, synonymes de réductions des dépenses des annonceurs.
Google a licencié environ 12.000 personnes en janvier (6% de ses effectifs). En janvier, Microsoft prévoyait de Microsoft supprimer environ 5% de ses 220 000 employés dans le monde, ce qui équivaut à environ 11 000 employés.

Noyau Linux 6.3 : Voici les nouvelles fonctionnalités majeures



TECHNOLOGIE : La dernière version du noyau Linux présente des améliorations en matière de sécurité, de vitesse et de puissance pour les architectures Intel, AMD, ARM et RISC-V.
La dernière version du noyau Linux est sortie avec une multitude de nouvelles fonctionnalités et, pour une fois, cette version est plutôt facile à prendre en main.
Comme l'a écrit le créateur de Linux, Linus Torvalds, sur la Linux Kernel Mailing List (LKML) : "Cette fois-ci, la sortie s'est faite dans le calme... nous voici donc, dans les temps, avec la sortie de la version 6.3 et prêts à vous satisfaire."
Bien que la sortie de la version 6.3 soit une bonne nouvelle, M. Torvalds prévient qu'il pourrait encore y avoir encore quelques défis à relever :
"Cela ne veut pas dire que quelque chose de désagréable n'aurait pas pu se cacher pendant toutes ces semaines, bien sûr, mais prenons les choses au pied de la lettre et espérons que tout cela signifie que tout va bien et qu'il s'agissait vraiment d'un cycle de publication bien contrôlé. Cela arrive".
Calme ne veut pas dire ennuyeux. Il est vrai que les fonctionnalités de cette version ne sont pas aussi excitantes que celles des versions précédentes qui incluaient le support de Rust ou d'Apple M1. Mais le noyau Linux 6.3 comporte tout de même quelques nouveautés majeures.

Du nouveau du côté de Spectre

En ce qui concerne Rust, le langage à mémoire sécurisée, particulièrement populaire, le nouveau noyau est livré avec le support Linux en mode utilisateur pour le code Rust.
Miguel Ojeda, le développeur du noyau Linux, qui a dirigé les efforts visant à intégrer Rust à Linux, a déclaré que ces ajouts signifient que nous "nous rapprochons du moment où les premiers modules Rust pourront être intégrés en amont". Parmi les autres fonctionnalités du noyau Linux 6.3 figurent la prise en charge et l'activation des processeurs et du matériel graphique Intel et AMD. Si ces mises à jour profiteront principalement au matériel futur, plusieurs changements de cette version ont un impact direct sur l'expérience quotidienne des utilisateurs. Le noyau prend désormais en charge la fonction automatique Indirect Branch Restricted Speculation (IBRS) d'AMD pour l'atténuation des effets de Spectre, proposant une alternative moins gourmande en performances à l'exécution de retpoline. Oui, cela fait maintenant cinq ans que la faille de sécurité de la puce Spectre est apparue. Et oui, c'est toujours un problème.
Le résultat de cette correction est que les anciens processeurs AMD seront un peu plus sûrs et un peu plus rapides.

Prise en charge du chiffrement AES-SHA2 pour NFS

Linux 6.3 inclut également de nouveaux pilotes de gestion de l'énergie pour les architectures ARM et RISC-V. RISC-V a obtenu la prise en charge des fonctions de chaîne accélérées (ndlr. accelerated string functions) via l'extension Zbb bit manipulation extension, tandis que ARM a obtenu la prise en charge des instructions scalable matrix extension 2.

Sécurité : Les montants des rançons payées par les victimes sont toujours très importants. L'arrivée de l'IA générative pour orchestrer de nouvelles attaques dans les cyberattaques inquiète désormais les organisations.



Ransomware : les victimes continuent de payer, et les attaques à base d'IA arrivent

Les victimes d'attaques par ransomware choisissent encore majoritairement de payer la rançon, plus de la moitié d'entre elles déboursant plus de 100 000 dollars pour retrouver l'accès à leur système et à leurs données.
Par ailleurs, les organisations craignent et suivent de près le potentiel de l'intelligence artificielle générative (IA), qui ouvre de nouvelles voies pour les cyberattaques.

Des victimes qui payent (cher) la rançon

Dans une étude menée par Splunk, 96 % des interrogés ont été confrontés à une attaque par ransomware. Parmi eux, plus de la moitié (52 %) ont qualifié d'important l'impact de l'attaque sur leurs systèmes et opérations d'entreprise.
En outre, 83 % ont admis avoir payé une rançon, selon le "Rapport pour les RSSI 2023". Ce rapport est le résultat d'enquêtes quantitatives menées auprès de 350 responsables et dirigeants de la sécurité sur 10 marchés, dont l'Australie, l'Allemagne, l'Inde, le Japon et Singapour.
L'étude comprend également une recherche qualitative basée sur des entretiens téléphoniques d'une heure avec 20 responsables de la cybersécurité au Canada, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.
Parmi les organisations qui ont payé une rançon, 53 % ont déboursé plus de 100 000 dollars – 9 % d'entre elles ont dépassé le million. Quelque 18 % ont payé la rançon directement aux attaquants, tandis que 37 % l'ont fait par l'intermédiaire d'une cyberassurance et 28 % par l'intermédiaire d'un tiers.
Mieux coopérer pour mieux se protéger
Pour renforcer leur cyberrésilience et leur visibilité, les personnes interrogées ont indiqué qu'une collaboration entre tous les corps de métier était nécessaire. Quelque 92 % d'entre elles ont constaté une augmentation importante ou modérée de la collaboration en matière de cybersécurité entre leurs équipes de sécurité, d'informatique et d'ingénierie. Ces liens ont également été resserrés grâce à des initiatives de transformation numérique, de développement de logiciels natifs pour le cloud ou une plus grande attention portée à la gestion des risques.
Par ailleurs, 77 % qualifient de « bonne » leur collaboration avec les équipes informatiques et de développement sur l'analyse et la résolution des causes profondes des incidents. 42 % estiment par contre qu'il y a matière à s'améliorer. Parmi les principales préoccupations en matière de sécurité, 40 % des interrogés pointent du doigt l'ingénierie sociale, tandis que 37 % s'inquiètent des menaces liées aux technologies opérationnelles et à l'internet des objets (IoT). 33 % sont quant à eux préoccupés par les attaques de ransomware.

L'IA transforme les cyberattaques et les cyberdéfenses

Parmi les craintes des personnes interrogées, environ 70 % s'inquiètent de l'IA générative et de ce qu'elle peut apporter aux cyberattaquants. Pour 36 % d'entre eux, les attaques seront plus rapides et plus efficaces grâce à cette technologie.
Par ailleurs, 36 % des interrogés estiment que cette technologie pourrait être utilisée pour des usurpations d'identité – grâce à la voix et l'image – à des fins d'ingénierie sociale. 31 % s'inquiètent surtout de l'extension de la surface d'attaque de leur chaîne d'approvisionnement.
Toutefois, 35 % des interrogés assurent expérimenter cette technologie pour renforcer leur cyberdéfense, notamment dans l'analyse des logiciels malveillants et l'automatisation des flux de travail.
Par exemple, 26 % utilisent l'IA pour analyser les sources de données afin de déterminer celles qui doivent être optimisées ou supprimées, tandis que 23 % utilisent l'IA générative pour créer des règles de détection. La plupart des RSSI (93 %) ont largement ou modérément intégré l'automatisation dans leurs processus.

Une meilleure formation

En outre, 86 % des personnes interrogées pensent que l'IA générative permet de combler les lacunes et les pénuries de compétences au sein d'une équipe de sécurité, en prenant en charge des fonctions à forte intensité de main-d'œuvre et chronophages, et en libérant le personnel de sécurité pour qu'il se consacre à des tâches plus stratégiques.
Ces employés auraient également besoin d'une formation plus poussée, puisque 46 % des interrogés prévoient de mettre à jour les connaissances de leurs équipes de sécurité en matière d'ingénierie rapide efficace.
Par ailleurs, 39 % des répondants ont indiqué qu'ils s'efforçaient de former leurs employés à mieux comprendre les menaces qui pourraient apparaître avec l'IA générative. Les RSSI s'inquiètent malgré tout d'un flux d'outils, 88 % d'entre eux soulignant la nécessité de réduire le nombre d'outils d'analyse et d'exploitation de la sécurité au profit d'autres applications, telles que le renseignement sur les menaces, la SOAR (orchestration, automatisation et réponse en matière de sécurité) et la SIEM (gestion des informations et des événements de sécurité).

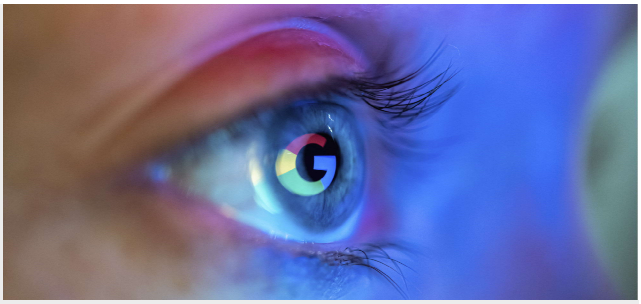
Google renforce la sécurité des appareils mobiles sur Android et iOS

POUR RENFORCER la sécurité des différents smartphones, Google propose un nouveau gestionnaire des mots de passe sur iOS et une fonctionnalité de surveillance du dark web sur Android.

Gestionnaire de mots de passe Google sur iOS

Tout d'abord, les utilisateurs d'Apple qui évoluent aussi dans l'écosystème Google vont pouvoir bénéficier d'une sécurité accrue dès cette semaine, grâce au nouveau gestionnaire de mots de passe pour les appareils iOS annoncé par Google. Ce dernier propose désormais une option de remplissage automatique pour son gestionnaire de mots de passe sur les appareils Apple. Lorsque la fonctionnalité est activée, le gestionnaire de mots de passe Google mémorise tous les mots de passe et se connecte automatiquement aux comptes de l'utilisatrice ou de l'utilisateur à l'aide de ces mots de passe.
Cette mesure intervient quelques jours seulement après l'annonce de Google sur les clés d'accès devenant l'option de connexion par défaut pour tous les comptes Google, montrant sa volonté de s'affranchir totalement des mots de passe.
L'application Chrome dispose déjà d'une option de remplissage automatique pour les mots de passe. Cette nouveauté s'adresse donc surtout à celles et ceux qui ont choisi Safari comme navigateur principal.
L'option de saisie d'un mot de passe enregistré apparaîtra dans la ligne de suggestions du clavier et nécessitera toujours une vérification par reconnaissance digitale ou faciale.
Pour accéder au nouveau gestionnaire de mots de passe Google pour iOS, allez dans Réglages > Mots de passe > Options des mots de passe, puis ajouter Google. Pour pouvoir accéder à ce réglage, assurez-vous de disposer de la dernière version de l'application Google sur l'App Store. Sinon, installez la dernière mise à jour.

Une meilleure surveillance de vos données personnelles



Pour les utilisateurs d'Android, Google étend également son service de surveillance du dark web dans l'application Google. À l'origine, cette fonctionnalité était réservée aux abonnés de Google One, mais elle a été déployée au début de l'année pour les utilisateurs de Gmail. Elle permet aux utilisatrices et utilisateurs de vérifier si leurs informations ont été exposées sur le dark web.
Pour vérifier si vos données sont compromises, cliquez sur le menu de votre compte, dans le coin supérieur droit, et cliquez sur Rapport sur le dark web. Cette fonctionnalité devrait bientôt être proposée aux utilisateurs d'iOS.
Une fois la recherche lancée, Google parcourt tous les dossiers à la recherche de vos données personnelles – nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de sécurité sociale, nom d'utilisateur et mot de passe notamment. Si vos informations sont trouvées quelque part, le rapport sur le dark web vous les présente sous forme condensée, mais vous recevez un lien vers le site et une recommandation sur la manière de vous sécuriser.

Seulement 20% du Sahara est recouvert de sable !



Quand vous pensez au Sahara, vous imaginez probablement des dunes de sable sans fin. Cependant, la vérité est bien différente. En réalité, seulement 20% du Sahara est recouvert de dunes de sable.
Le Sahara, qui est le plus grand désert de notre planète couvant une superficie de 8,5 millions de kilomètres carrés est formé non seulement de dunes de sable, mais aussi de plaines nues de gravier et de cailloux connues sous le nom de reg, de bancs de calcaire ou d'arène, de montagnes, de plaines de sel appelées Hamadas, de fleuves secs (les oueds) et bien sûr d'oasis.

Il existe un désert qui se transforme chaque printemps en une vaste étendue de fleurs !



Le désert de Namaqualand se situe entre l'Afrique du Sud et la Namibie et couvre une superficie de 440 000 km^2. Ce désert est l'un des endroits les plus arides de l'Afrique, cependant, chaque printemps, il subit une incroyable métamorphose en se transformant en un immense champ de millions de fleurs qui éclosent sur 60 000 hectares (6 fois la superficie de Paris). On en trouve près de 4000 espèces différentes dont 600 spécifiques à ce désert.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Un monteur de cinéma a vu débarquer la police chez lui. En cause, les cris qui s'échappaient de son ordinateur, issus du film « Saw X ».

« Saw X » : Alertés par des cris, les voisins envoient la police chez un monteur de cinéma



Des hurlements plus vrais que nature. Dans la famille des sagas d'horreur à la longévité impressionnante je voudrais Halloween, Freddie les griffes de la nuit, Massacre à la tronçonneuse, Scream, mais aussi Saw. Le 10e volet de la saga, sobrement intitulé Saw X sort en salle le mercredi 25 octobre, pile à temps pour Halloween.

Le réalisateur Kevin Greutert a raconté une anecdote surprenante à NME.
Steve Forn, premier assistant monteur sur le long métrage a reçu la visite impromptue de la police alors qu'il était en train de travailler sur le film. Il était précisément en train d'éditer le son d'une scène de torture particulièrement gore, durant laquelle une victime doit se libérer d'un casque avant de se faire aspirer les yeux, impliquant donc des hurlements stridents.
Comme le raconte Kevin Greutert à nos confrères de NME :
« On a frappé à la porte. Sur les images de la caméra de la porte d'entrée on voit la police s'approcher et dire alors que Steve ouvre la porte 'Vos voisins nous ont appelés, quelqu'un crie chez vous, ce sont des hurlements de torture.'
Steve leur a alors répondu qu'il travaillait sur un film et pouvait leur montrer les images. La police a décliné et l'a laissé reprendre son boulot. J'adore cette histoire. Steve est quelqu'un de très doux en plus, j'imagine sa tête quand il a compris ce qu'il se passait ».

Saw, une saga horrifique culte

Ce nouvel opus suit la vengeance de John Kramer alias Jigsaw, incarné par Tobin Bell. Après s'être rendu au Mexique pour y subir une opération censée le sauver de son cancer mortel, il comprend qu'il a été victime d'une arnaque. Il décide alors de mettre en place une nouvelle salle de torture pour punir tous ceux impliqués dans la supercherie.

La saga Saw fêtera ses 20 ans en 2024, elle a popularisé le genre du « torture porn ». Saw a été adaptée en jeux vidéo et en attractions effrayantes dans plusieurs parcs américains.
Saw X est sorti dans les salles obscures américaines le 29 septembre.
En France, il faudra donc attendre le 25 octobre pour le découvrir sur grand écran. Si et seulement si vous avez le cœur bien accroché.

Russie

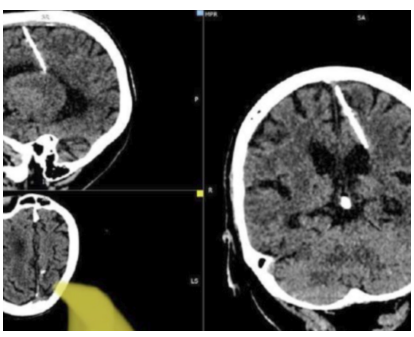
En Russie, une aiguille retrouvée dans le cerveau d'une octogénaire lors d'un scanner

La vieille dame passait une radio lorsque le corps étranger a été découvert par les médecins. Elle aurait été victime d'une tentative d'infanticide peu après sa naissance.

INTERNATIONAL - Une mystérieuse tige blanche brille sur la radio du cerveau de cette octogénaire. C'est une aiguille de 3 centimètres de long, découverte par des médecins dans le crâne d'une patiente qui venait de passer un scanner, a indiqué le ministère de la Santé de la région de Sakhaline, en Russie, ce mercredi 4 octobre.Ce corps étranger, que vous pouvez voir ci-dessous ou en tête d'article, est en fait là depuis sa naissance. Les médecins affirment que la vieille dame a été victime d'une tentative d'infanticide particulièrement sordide alors qu'elle était bébé pendant la Seconde guerre mondiale. « De tels cas n'étaient pas rares pendant les années de famine : une fine aiguille était insérée dans la fontanelle [avant du crâne pas encore formé, ndlr] du bébé, ce qui endommageait le cerveau. La fontanelle se refermait rapidement, cachant les traces du crime, et le bébé mourait », a développé l'autorité régionale sur Telegram.

L'aiguille ne va pas être retirée

« L'aiguille a pénétré dans le lobe pariétal gauche, mais cela n'a pas entraîné les conséquences attendues : la jeune fille a survécu », poursuit le ministère de la santé de Sakhaline, une île située au large de la Sibérie. Encore plus surprenant, ajoute le ministère dans son message Telegram,l'octogénaire « n'a jamais souffert de maux de tête ».
C'est d'ailleurs pour cette raison que l'aiguille « n'a été trouvée que cette année lors d'une radio ». La date précise de la découverte n'a pas été partagée. La vie de l'octogénaire n'est pas en danger à cause de l'objet et il a même été décidé de le laisser.
« Une intervention chirurgicale ne ferait qu'aggraver son état », ont estimé les médecins.



Conquête spatiale : l'espace est-il une zone de non-droit ?



A l'heure où une poignée d'entreprises privées investit l'espace, s'approprie ses ressources et y lance un nombre considérable de satellites chaque année, quelles lois encadrent l'exploration, l'utilisation et la pollution spatiale que ces activités engendrent ? Cinq questions à Christophe Bonnal, expert du Centre national d'études spatiales (CNES).

2056 satellites ont été envoyés en orbite autour de la Terre en 2022. Dix ans plus tôt, ils n'étaient qu'une centaine. Sur ces 5.7 satellites lancés en moyenne chaque jour, une majorité appartient à la société SpaceX qui détient déjà 45% de l'ensemble des satellites actifs en orbite basse. Si la conquête spatiale constituait autrefois un enjeu géopolitique majeur pour les Etats, ces derniers ont délaissé le secteur ces dernières années, laissant le privé occuper un rôle de plus en plus important.

Les milliardaires Elon Musk (SpaceX), Richard Branson (Virgin Galactic), et Jeff Bezos (Blue Origin) se sont ainsi imposés comme les acteurs emblématiques de ce que l'on appelle désormais le "New Space". Mais si l'industrie spatiale devient un marché (prometteur) comme un autre, comment est-il régulé ? Et d'ailleurs, l'est-il vraiment ? Pour y répondre, GÉO s'est entretenu avec Christophe Bonnal, expert à la direction des lanceurs du Centre national d'études spatiales et auteur de "Pollution spatiale : l'état d'urgence", paru en 2016.

SpaceX, Blue Origin, Virgin : les milliardaires à l'assaut de l'espace

A elle seule, l'entreprise SpaceX compte envoyer 42.000 satellites en orbite pour sa constellation Starlink. Son objectif ? Se garantir une place de choix dans l'industrie, en fournissant une couverture internet haut débit à un grand nombre d'usagers. Loin d'être désintéressée, l'opération permet de récolter les données des utilisateurs, et d'acquérir un certain pouvoir d'influence. Et pour cause, comme l'a récemment rappelé la guerre en Ukraine, des satellites peuvent être utilisés à des fins militaires. A l'appel du ministre de la Transformation numérique ukrainien, Mykhailo Fedorov, Elon Musk a déployé des satellites de sa constellation Starlink au-dessus de l'Ukraine, offrant aux forces militaires terrestres, navales et aériennes un précieux soutien, tandis que les infrastructures de communication avaient été détruites.

L'année 2015 a marqué un tournant historique dans le domaine spatial, avec la mise en place du "Space Act" aux Etats-Unis. Alors que que jusque-là l'espace extra-atmosphérique ne pouvait faire l'objet d'aucune appropriation (Traité de 67), le Space Act a ouvert l'utilisation des ressources spatiales aux entreprises privées. L'année suivante, les investisseurs y ont investi 1,8 milliard de dollars, soit près de deux fois plus de fonds que lors des quinze dernières années combinées. La même année, le budget de la NASA qui représentait 4,4 % du budget fédéral américain total en 1965, est passé à 0,50 %. Il s'est donc opéré une véritable ouverture aux acteurs privés qui semblent désormais avoir pris le pas sur les agences spatiales gouvernementales. Mais concrètement, quelles lois régissent l'espace ?

Au vu de l'évolution des moyens technologiques, et de l'implication grandissante d'acteurs privés qui investissent l'espace, le traité de 1967, qui définit l'espace comme une "province de l'humanité" et y instaure le principe de non-appropriation, est-il devenu obsolète ?

Il faut savoir que le traité de 1967, comme les traités de l'ONU en général, n'ont aucune valeur légale, ce sont de simples principes généraux. Ils sont toujours valables, mais comme tout principe, on peut leur tordre le bras au besoin. Ce qui peut s'avérer problématique au vu de la multiplication d'acteurs privés, tels que Starlink et consorts. Toutefois, il existe 3 niveaux de règles :

1. Les recommandations internationales

Il y a bien la bible de haut niveau : l'Inter-Agency Space Debris Coordination Committee (IACD) qui comprend l'Agence spatiale européenne et les agences spatiales civiles russe et japonaise. Ils émettent des recommandations d'ingénieurs qui ne sont toutefois pas juridiquement contraignantes non plus.

L'ONU a également fait ses propres recommandations, comme le traité de 67 et plus récemment le Land Terms Soc (LTS), ratifié par 130 pays. Mais là encore, ce sont de simples recommandations.

2. Les standards

On y trouve par exemple le standard ISO ; c'est-à-dire qu'on établit des règles générales. Certains les appliquent, d'autres pas du tout. Ce qui est positif c'est qu'on a une norme iso 24113 qui comprend l'ensemble de ce que l'on devrait adopter en 2010, et qui a été révisée en 2017, et encore tout récemment. L'idée serait que tout le monde l'adopte, mais ce n'est pas encore systématique.

3. Les lois

Il n'en existe à ce jour qu'une seule en l'occurrence et c'est la loi française sur les opérations spatiales (LOS) approuvée en 2008 et mise en vigueur en 2010. C'est une avancée positive, car nous sommes précurseurs à ce niveau par rapport au reste du monde.

Cela implique que toute opération spatiale de responsabilité française est soumise au respect de cette loi. Elle est applicable au niveau européen mais nous sommes les seuls à avoir une loi à ce jour. Espérons qu'elle inspire d'autres pays.

Le Space Act adopté aux Etats-Unis en 2015 a ouvert l'utilisation des ressources spatiales aux entreprises privés, ce qui a constitué un véritable tournant dans l'exploitation de l'espace. Quelles conséquences ou questions cela pose-t-il d'un point de vue éthique et environnemental ?

Le Space Act est sans aucun doute un "truandage" des traités de l'espace de l'ONU affirmant que les ressources spatiales sont des biens communs et n'appartiennent donc à personne.

Dans l'espace, on trouve différents types de ressources : de l'eau (via la glace présente en quantité sur la Lune et qui pourrait être exploitée avant 2030), des métaux rares comme le nickel (dans les astéroïdes) ou encore des matériaux précieux.

Les entreprises sont donc libres de les extraire et les envoyer sur Terre.

Dans les faits, cela relève d'opérations plus complexes qu'il n'y parait, mais ce qui est certain, c'est qu'avec le Space Act, les Etats-Unis se sont appuyés sur une faille des traités, arguant que ces derniers s'appliquent aux Etats, et non aux individus. Et bien qu'il ne puisse y avoir aucune appropriation (NDLR : Traité de 67), on imagine aisément que si une entreprise fore à tel endroit pour extraire tel matériau, elle ne compte pas se faire piquer son lieu de forage le lendemain par une autre...

Pour le moment, ce type de situation potentiellement conflictuelle ne s'est pas encore présentée. En revanche, il est déjà arrivé que les Etats-Unis réclament la protection totale des 6 zones d'atterrissage d'Apollo, pour lesquelles ils souhaitaient obtenir un statut de parc national. Selon moi, la raison pour laquelle ils retournent vers la Lune, c'est surtout par crainte qu'un astronaute chinois revienne avec leur drapeau, mais oui, il y a des velléité de contournement des résolutions, et on laisse faire.

Il y a 2 volets concernant les lancements : les objets qui vont se poser sur les astéroïdes. Ceux-là, on garde un œil dessus, mais ils ne présentent pas tant de risques. Et les objets qu'on lance, qui suscitent davantage notre attention. Car, mis à part en France, il n'existe aucune loi sur ce que l'on lance là-haut. Si demain, je veux lancer ma machine à laver depuis tel ou tel pays, c'est possible ! De plus en plus d'opérateurs lancent des CHIPSat, des micro-satellites en puce électronique. On dispose d'une réglementation au niveau international sur laquelle on travaille depuis des années.

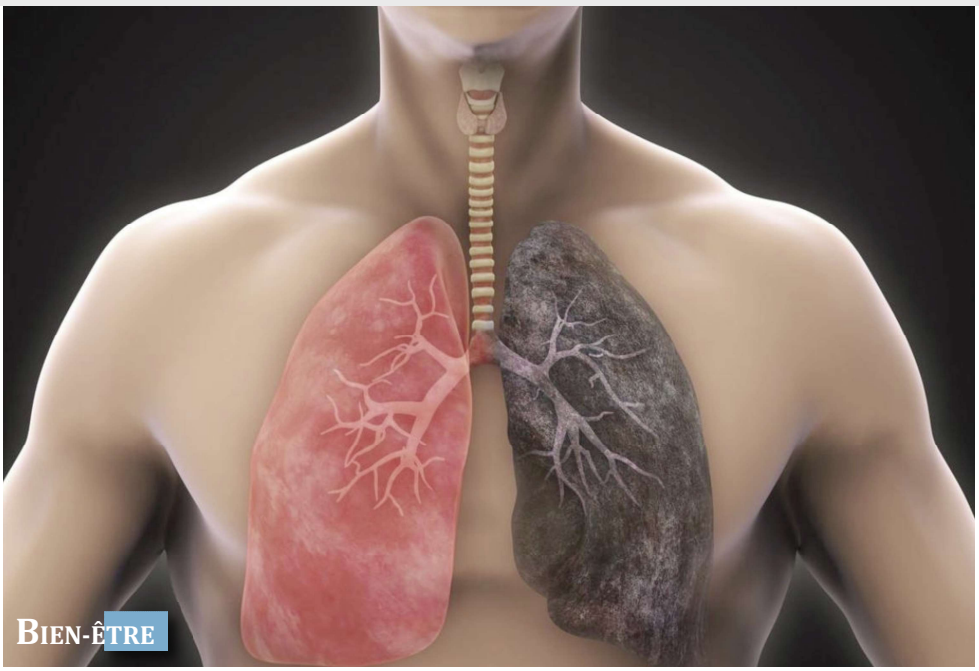
Depuis 1987, on répète la même chose concernant la pollution de l'espace, et les risques qui lui sont associés. Mais on reproduit le même schéma que sur Terre. La réglementation n'est respectée que par 20% des opérateurs. Il n'y a pas de limite au niveau de l'utilisation de l'espace. Falcon 9 par exemple, a un étage supérieur qui pèse entre 5 et 6 tonnes et qui rentre de façon aléatoire sur Terre... Il peut donc non seulement causer des collisions en orbite, mais représente aussi un danger terre.

Certains spécialistes vont jusqu'à comparer la conquête de l'espace actuelle avec le processus de colonisation notamment pour le partenariat qui s'opère entre le secteur privé et l'Etat, est-ce-que l'analogie vous parait juste ?

Tout à fait, et c'est valable pour l'ensemble des agences spatiales étatiques. La finalité des agences, c'est de developper des activités, d'explorer, de mettre en place de nouvelles solutions etc, mais une fois que cela fonctionne, elles doivent se dégager. On joue un rôle de préparation du spatial pour le secteur privé, et les start-up s'en emparent. Au CNES, nous avons fondé Arianeespace en 1982, qui a très bien marché, on l'a ensuite laissé au privé.

Et c'est le même fonctionnement pour la Nasa, ils mettent en place les moyens et les technologies financés avec l'argent du contribuable et quand les systèmes fonctionnent, ils les lèguent au privé. L'agence ne s'occupe d'ailleurs plus des orbites basses qui relèvent exclusivement du domaine du privé. Résultat : quand elle y envoie des astronautes, c'est SpaceX qui fournit le matériel.

Le cancer du poumon est le cancer le plus fréquent 2e chez l'homme, 3e chez la femme. C'est un cancer dit "de mauvais pronostic" mais on peut en guérir.



Cancer du poumon : de mauvais pronostic mais guérissable

Le cancer du poumon est le 3e cancer le plus fréquent en France (2e chez l'homme et 3e chez la femme). Il est dit "de mauvais pronostic" mais "on peut guérir", insiste le Pr Jacques Cadranel, Chef du Service de Pneumologie et Oncologie Thoracique à l'hôpital Tenon (Paris). "L'espérance de vie dépend énormément du type de cancer et du stade au diagnostic, mais aujourd'hui grâce aux traitement combinés et en particulier à l'avènement de l'immunothérapie et des thérapies ciblées, le pronostic du cancer du poumon a été considérablement amélioré pour certains malades." L'incidence du cancer du poumon est plus élevé chez l'homme que chez la femme mais "l'écart se resserre au détriment de ces dernières" rapporte l'Institut national du cancer.

Qu'est-ce qu'un cancer du poumon ?
Le cancer du poumon, appelé également "cancer bronchique" ou "cancer broncho-pulmonaire", est une tumeur maligne développée à partir des cellules de revêtement des bronches, des bronchioles ou des alvéoles pulmonaires. Il existe deux principaux types de cancers du poumon en fonction de l'origine et de l'aspect des cellules cancéreuses au microscope : les cancers bronchiques non à petites cellules et les cancers bronchiques à petites cellules.

Qu'est-ce qu'un cancer du poumon non à petites cellules ?
Ils représentent près de 85% des cancers du poumon. Dans cette famille, on y retrouve l'adénocarcinome (qui prend naissance plutôt en périphérie des poumons), le carcinome épidermoïde (plutôt au niveau des grosses bronches au centre des poumons) et le carcinome à grandes cellules. Actuellement, les cancers bronchiques non à petites cellules sont catégorisés également quant à l'expression de certains marqueurs : expression ou non de PD-L1 et présence ou non de mutations qui vont orienter les choix de traitements.

Lorsqu'il y a une tumeur en dehors du poumon, on appelle cela une "métastase".

Qu'est-ce qu'un cancer du poumon à petites cellules ?
Les cancers du poumon à petites cellules constituent les 15% restants. S'ils sont moins nombreux, ils sont toutefois plus agressifs à cause d'une prolifération rapide des cellules cancéreuses.

Quel est l'âge de survenue d'un cancer du poumon ?
Selon les dernières statistiques de l'Institut national du cancer (2018) l'âge médian au diagnostic d'un cancer du poumon en France est de 67 ans chez l'homme et 65 ans chez la femme.

Cancer du poumon chez la femme : âge, symptômes, cause, non fumeuse...
Le cancer du poumon tue environ 10 000 femmes par an et il continue d'augmenter à cause du tabagisme. Quels sont ses symptômes ? Combien sont opérables ? Quel est le pronostic ? L'âge moyen d'apparition ? Et chez la femme non fumeuse ? Eclairage du Dr Maurice Pérol, oncologue.

A quoi correspondent les stades du cancer du poumon ?
Les stades permettent de classer le cancer du poumon en fonction de la taille de la tumeur, de l'étendue du cancer dans le thorax, et à distance dans d'autres parties du corps. On distingue 5 stades de 0 à 4.

-Le stade 0 si aucun signe de tumeur primitive du poumon n'est retrouvé ;
Le stade 1 lorsque le diamètre de la tumeur mesure maximum 3 cm et qu'elle reste cantonnée au poumon ;
-Le stade 2 lorsque la tumeur est plus large et atteint les ganglions lymphatiques des bronches ;
-Le stade 3 lorsque la tumeur a atteint les ganglions lymphatiques plus au centre du thorax près de la trachée, de l'œsophage et du cœur ;
-Le stade 4 lorsque la tumeur s'est étendue en dehors du poumon, dans les organes les plus fréquemment touchés que sont la glande surrénale, le foie, les os et le cerveau.

Classification des tumeurs : TNM, signification
La classification TNM est un système international de classement des cancers. Découvrez quels sont ses critères et à quoi sert cette classification des tumeurs.

Quels sont les symptômes du cancer du poumon ?
Si des symptômes respiratoires qui peuvent sembler banals, persistent (toux de bronchite chronique, difficulté à respirer...), en particulier chez les fumeurs ou des anciens fumeurs, il faut consulter un médecin. Le cancer du poumon peut parfois être découvert par hasard sur un bilan d'imagerie médicale réalisé pour rechercher une autre pathologie.

SYMPTÔMES FRÉQUENTS
apparition d'une toux ou majoration d'une toux de bronchite chronique ;
expectorations (crachats) sanguinolentes (hémoptysie). Une hémoptysie importante nécessite d'alerter rapidement votre médecin traitant ;
apparition ou aggravation d'une difficulté à respirer (dyspnée ou essoufflement), en l'absence de problèmes cardiaques avérés ;
infection pulmonaire (bronchite ou pneumonie) à répétition ;
des douleurs importantes aiguës ou chroniques (comme un point de côté évoquant un déchirement musculaire, des douleurs de l'épaule évoquant un rhumatisme) ;
une fatigue inhabituelle et persistante ;
une perte d'appétit ;
une perte de poids.

SYMPTÔMES MOINS FRÉQUENTS
modification de la voix ou extinction de la voix persistante
respiration sifflante.
difficultés à avaler en relation avec la compression de l'œsophage (dysphagie) ;
difficulté à respirer liée à une pleurésie (présence de liquide entre les deux feuillets de la plèvre)
douleurs thoraciques
oedème (gonflement) de la face et du cou
douleurs du cou jusqu'au bras (névralgie cervico-brachiale) accompagnées d'un syndrome de Claude-Bernard Horner, appelé syndrome de Pancoast Tobias qui peut révéler une tumeur de l'apex (sommet du poumon).

7 symptômes d'alerte du cancer du poumon chez la femme
En 10 ans, le cancer du poumon est devenu la deuxième cause de décès par cancer chez la femme en France, derrière le cancer du sein. Si la maladie évolue souvent silencieusement, certains signes doivent attirer l'attention. Toux, douleurs... Passage en revue des 7 symptômes d'alerte chez la femme avec le Dr Maurice Pérol, oncologue.

Quelles sont les causes du cancer du poumon ?
Les facteurs de risque prédominants dans le cancer du poumon sont : le tabagisme actif (80%) et passif, les expositions professionnelles à des substances toxiques, les pollutions environnementales et les antécédents personnels et familiaux de cancer du poumon ou d'autres cancers non liés au tabac.

Quelle est la part des cancers attribuables au tabac ?
Le tabac est responsable de 8 cancers du poumon sur 10. Toutes les formes de tabac sont concernées (cigarettes, cigares, cigarillos, narguilé, cannabis, etc.).
La fumée de cannabis contient quatre fois plus de goudrons que celle du tabac et plus de substances cancérigènes. Près de 92 % des décès par cancer des poumons chez l'homme résultent d'une consommation de tabac. Le risque s'accroît en fonction de la dose journalière de tabac et de la durée du tabagisme…
La durée pendant laquelle on fume semble plus importante que la quantité de cigarettes fumées.
Les jeunes fumant de plus en plus tôt, l'âge de survenue de la maladie rajeunit et celle-ci se manifeste parfois dès l'âge de 40 ans.
A cause du tabagisme, le cancer du poumon a été multiplié par 7 ces 30 dernières années et a quasiment doublé entre 2000 et 2012 (Inca). Cette augmentation concerne beaucoup plus la femme que l'homme ces dernières années. Le tabagisme passif augmente le risque de cancer du poumon de 30% par rapport à une personne qui évolue dans un entourage non fumeur.

Quelles causes chez les non-fumeurs ?
Chez les non-fumeurs, d'autres facteurs extérieurs peuvent être impliqués dans la survenue d'un cancer du poumon. C'est le cas, notamment, d'une exposition prolongée à des substances comme l'amiante, certains hydrocarbures polycycliques aromatiques (gaz d'échappement des moteurs diesels…), les radiations ionisantes (dont rayons X, rayons gamma issus de l'imagerie médicale), le radon, l'arsenic, le nickel, le chrome, la silice, le cadmium…
On peut également citer les maladies inflammatoires chroniques des bronches ou encore la pollution atmosphérique. Il existe des cas rares de cancers familiaux caractérisés par leur survenue chez des personnes plus jeunes.











télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Film d'aventures , Etats-Unis 2020 — TF1
L'Appel de la forêt

21h00 Téléfilm dramatique - France 2022 — France 2
Un destin inattendu

20h55 Divertissement-humour — M6
Le Morning Night

21h00 Téléfilm humoristique, 2023 — CANAL+
Dans 5 ans

20h55 Comédie — W9
France - Macédoine, 2016
A fond

20h50 Film d'action — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2014
Transformers : l'âge de l'extinction

21h05 Cinéma Comédie musicale — 6ter
Etats-Unis 1980
Les Blues Brothers

20h50 Comédie satirique Etats-Unis - 2022 — CINE+ PREMIER
Sans filtre

21h20 Série policière France, 2019 — C8
Mongeville

20h50 Cinéma Comédie France, 2023 — CINE+ CINEMA
Wahou !

21h00 Cinéma Film d'action — CINE+ FAMIZ
États-Unis - 1994
Miss Karaté Kid

21h00 Musique — TMC
France 2023
Goldmen jusqu'au bout de leurs rêves

17h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique Royaume-Uni - 2022
Saison 1 Épisode 1/2

Rogue Heroes

1941, les armées du Commonwealth affrontent des forces de l'Axe dominatrices. Coincé au Caire au lieu de combattre à Tobrouk, le lieutenant David Stirling s'impatiente et dénonce la piètre gestion de la guerre de ses supérieurs.

23h04

Série dramatique Royaume-Uni - 2022
Saison 1 Épisode 3/4

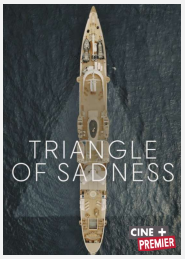
Rogue Heroes

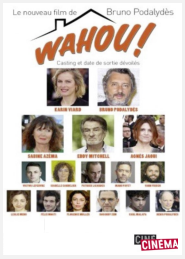
Installés sur leur camp de base en plein désert, les hommes du SAS préparent leur prochain assaut. Stirling compte bien prendre sa revanche sur Paddy Mayne revenu vainqueur de Tamet. Les deux hommes rivalisent sur le terrain.



JEUNE INDEPENDANT









LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7781 – MERCREDI 3 JANVIER 2024
www. jeune-independant. net direction@jeune-independant. net



Le Jeune Indépendant du 03/01/2024 / ANEP 2316032581



Le Jeune Indépendant du 03/01/2024 / ANEP 2316030506